Ontario (https://www.ontario.ca/fr/page/gouvernement-de-lontario)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2023–2024 : ministère de la Santé

Plans d'activités pour 2023–2024, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministèrede la Santé en 2022–2023.

Vue d'ensemble du ministère de la santé

Objectifs généraux

Le ministère de la Santé est en train de créer un système de santé qui permettra aux Ontariennes et aux Ontariens d'avoir accès aux soins de santé au moment et à l'endroit où ils en ont besoin, grâce au plan *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes (https://www.ontario.ca/fr/page/votre-sante)* . Le plan *Votre santé* s'articule autour de trois piliers : les bons soins au bon endroit, un accès plus rapide aux soins et engager davantage de travailleurs de la santé. Ces trois piliers sont conçus pour fonctionner de concert afin d'aider les gens à rester en santé et de protéger le système de santé pour les générations futures.

Le ministère renforce le système de soins de santé public de l'Ontario en mettant en place des soins plus intégrés et axés sur le patient, notamment :

- améliorer l'accès aux fournisseurs de soins primaires, soutenir l'infrastructure des soins de santé et accroître la main-d'œuvre des soins de santé
- réduire les temps d'attente pour les services et mettre fin à la médecine de couloir
- réduire les visites inutiles aux salles des urgences, les réadmissions évitables dans les hôpitaux et le taux des autres niveaux de soins

- offrir des soins mieux coordonnés en milieu communautaire et à domicile, notamment en améliorant les transitions et les temps d'attente entre les soins hospitaliers et les soins à domicile
- améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, y compris pour les personnes en crise
- améliorer l'accès aux services en ligne et numériques
- offrir aux gens des soins mieux connectés grâce aux équipes Santé Ontario

Le ministère assure l'orientation générale et le leadership du secteur de la santé, planifie et alloue les fonds, oriente les ressources et élabore des lois et des politiques pour offrir des soins de qualité en temps opportun. Le ministère gère également des programmes provinciaux clés, notamment le programme d'assurance-santé de l'Ontario, les programmes de médicaments, les établissements de santé autonomes et les services de laboratoire.

Programmes et activités du ministère

Fonctionnement des hôpitaux

Un réseau hospitalier adapté, résilient et stable est un élément clé du système de soins de santé de la province. Les investissements du ministère dans les hôpitaux ontariens financés par l'État continuent de permettre aux hôpitaux de fournir des soins de grande qualité et d'améliorer l'accès aux services de santé clés aux niveaux actuels et futurs de la demande. Ces investissements appuient le maintien de plus de 3 500 lits réservés aux soins actifs, aux soins postactifs et aux soins intensifs ouverts depuis le début de la pandémie, augmentent le financement opérationnel des hôpitaux, permettent d'assurer la reprise de l'imagerie chirurgicale et diagnostique, et soutiennent les ressources humaines en santé. Si les hôpitaux connaissent des difficultés financières et opérationnelles, le ministère travaille également avec eux pour s'assurer que les patients continuent d'avoir accès à des soins de qualité lorsqu'ils en ont besoin.

Le ministère s'efforce également d'améliorer la connexion dans l'ensemble du système de soins de santé, ce qui peut contribuer à réduire les réadmissions évitables à l'hôpital et à éliminer la médecine de couloir. Les taux de réadmission sont des indicateurs de la qualité des soins ainsi que de la façon dont l'intégration se déroule dans les secteurs des soins actifs et des soins communautaires. La réduction des réadmissions évitables soulage les pressions sur le système de soins de santé, y

compris les services d'urgence, et réduit les temps d'attente. Le ministère collabore également avec Santé Ontario et les hôpitaux pour régler le problème du taux des autres niveaux de soins, c'est-à-dire le nombre de jours pendant lesquels un patient n'a plus besoin de soins actifs, mais attend à l'hôpital son transfert ou son congé vers un autre établissement. Le ministère continue d'appuyer l'élaboration de solutions novatrices dans l'ensemble du continuum de soins tout en assurant la viabilité à long terme du système hospitalier.

Immobilisations dans le domaine de la santé

Pour répondre aux demandes croissantes auxquelles le système de soins de santé fait face, les investissements de l'Ontario au cours des 10 prochaines années se traduiront par 48 milliards $ en infrastructures de santé dans toute la province. Ces investissements permettront d'accroître la capacité des hôpitaux, de construire de nouveaux établissements de soins de santé et de rénover les hôpitaux et les centres de santé communautaire existants. Les améliorations et les agrandissements essentiels portent notamment sur les salles des urgences, les installations chirurgicales et les espaces pour les patients dans toute la province.

Le plan du gouvernement pour l'agrandissement des hôpitaux comprend le soutien de plus de 50 projets visant les grands hôpitaux qui ajouteraient 3 000 nouveaux lits sur 10 ans. En mars 2023, 30 projets visant les hôpitaux et 10 projets en milieu communautaire étaient en cours de construction, et de nombreux autres projets étaient en phase d'approvisionnement ou de planification. Les fonds d'immobilisations approuvés pour les projets visant les hôpitaux et d'autres programmes liés aux immobilisations dans le domaine de la santé ont dépassé 1,75 milliard de dollars en 2022–2023.

La province continue également d'investir dans la rénovation des infrastructures afin de soutenir les réparations, la maintenance et les modernisations essentielles et de s'assurer que les établissements de santé existants dans toute la province sont bien entretenus. L'investissement dans les immobilisations en matière de santé est essentiel pour mettre fin à la médecine de couloir et soutenir les améliorations de l'indice de l'état de l'établissement.

Ressources humaines dans le domaine de la santé

Le ministère de la Santé appuie une gamme d'initiatives pour veiller à ce que l'Ontario conserve une main-d'œuvre en soins de santé de haute qualité, maintenant et à

l'avenir. L'Ontario continue de faire des progrès en augmentant le nombre de travailleurs de la santé disponibles pour fournir des soins et du soutien aux patients, comme en témoigne l'ajout de plus de 14 800 travailleurs supplémentaires depuis l'hiver 2020 dans le cadre des programmes de ressources humaines dans le domaine de la santé de l'Ontario. Le plan *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes* met l'accent sur l'amélioration de l'expérience des Ontariennes et des Ontariens en matière de soins de santé et sur la croissance de la main-d'œuvre en soins de santé, afin d'améliorer la qualité de la prestation des soins de santé dans la province pour les années à venir.

Depuis 2018, plus de 60 000 nouveaux membres du personnel infirmier et près de 8 000 nouveaux médecins se sont inscrits pour travailler en Ontario, et des milliers d'autres préposés aux services de soutien à la personne fournissent maintenant des soins en Ontario. L'année 2022 a été une année record pour ce qui est du nombre de nouveaux membres du personnel infirmier en Ontario; en effet, plus de 12 000 nouveaux membres se sont inscrits et sont prêts à travailler, et 30 000 étudiantes en sciences infirmières suivaient un programme dans un collège ou une université. Le ministère continue d'examiner comment les investissements dans la formation, le recrutement et les programmes de maintien en poste du personnel infirmier peuvent améliorer le soutien au personnel infirmier et à la stabilité de la main-d'œuvre.

D'autres programmes comprennent des initiatives visant à soutenir la subvention ontarienne Apprendre et rester (financée par le ministère des Collèges et Universités), qui appuie une solution axée sur le recrutement et le maintien en poste des travailleurs de la santé dans les collectivités prioritaires situées dans les petites collectivités rurales et éloignées qui font face à des défis en matière de ressources humaines en santé. Depuis 2021, le Programme élargi d'externat a fourni aux hôpitaux plus de 5 600 externes, fournissant aux hôpitaux des étudiants et des diplômés supplémentaires en soins de santé provenant de différents domaines pour appuyer les soins aux patients. En date de mars 2023, le Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision a permis à plus de 2 300 infirmières et infirmiers formés à l'étranger d'acquérir de l'expérience en milieu de travail dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et les organismes de soins à domicile et en milieu communautaire de l'Ontario. Le ministère s'efforce également de maximiser l'expertise des professionnels de la santé réglementés afin de leur permettre de travailler dans toute la mesure de leur formation et de leur expertise, en élargissant leur champ d'activité.

À l'automne 2022, le ministère a commencé d'élaborer un plan intégré pour la capacité et les ressources humaines dans le domaine de la santé pour l'Ontario. Le ministère analyse les lacunes existantes du système, anticipe les besoins pour les 10 prochaines années et circonscrit des solutions pour répondre aux demandes croissantes pour des soins de santé. Le plan se concentrera sur la meilleure façon de répondre à cette demande grâce à des investissements, à des ressources humaines en santé et à des solutions novatrices. Le ministère s'appuie sur ce travail et met l'accent sur la collaboration directe avec les dirigeants du système de soins de santé pour élaborer un plan de main-d'œuvre qui indique où affecter en priorité les ressources actuelles et futures, comment combler et réduire au minimum les lacunes du système et comment bâtir un système de santé solide à long terme.

Le ministère s'assure d'avoir une meilleure compréhension de chaque collectivité et de ses besoins et d'avoir un plan pour recruter et maintenir en poste les travailleurs de la santé nécessaires, y compris les médecins de famille, le personnel infirmier, les spécialistes et les autres fournisseurs de soins de santé. La province accordera la priorité aux régions qui en ont le plus besoin, comme les collectivités rurales et éloignées, où des lacunes existent déjà.

Services de santé d'urgence

Le ministère apporte les changements importants nécessaires pour bâtir un système de santé d'urgence plus adapté, résilient et connecté en Ontario. Pour y parvenir, nous travaillons avec nos précieux services paramédicaux, Ornge, les centres intégrés de répartition d'ambulances, les bases hospitalières et d'autres intervenants du secteur pour mettre en œuvre des initiatives nouvelles et novatrices.

En s'appuyant sur le succès avéré des modèles de soins aux patients 9-1-1 (MSP), le ministère continue d'élargir les groupes de patients admissibles à être traités sur place par des ambulanciers paramédicaux ou aiguillés et renvoyés vers des services de soutien en milieu communautaire. En plus des modèles en cours pour les patients nécessitant des services de santé mentale, des services de lutte contre les dépendances et des soins palliatifs, d'autres initiatives de modèles de soins aux patients pour les patients souffrant d'épilepsie et de diabète sont mises en œuvre partout en Ontario. Le ministère examine également des propositions novatrices de modèles émergents en vue d'offrir à un plus grand nombre de patients 9-1-1 des soins opportuns et appropriés en milieu communautaire, tout en protégeant la capacité hospitalière pour ceux qui en ont le plus besoin.

Pour aider les gens à obtenir les bons soins et réduire les temps d'attente, le gouvernement investit 51 millions de dollars supplémentaires sur trois ans afin d'élargir le Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance pour appuyer des interventions pour les appels au 9-1-1 en temps opportun dans les collectivités de l'Ontario. Le programme fournit des fonds pour embaucher des fournisseurs de soins de santé qui se concentrent exclusivement sur le transfert des patients ambulanciers aux soins hospitaliers, libérant ainsi les ambulanciers paramédicaux pour répondre aux autres appels d'urgence au 9-1-1.

Le ministère apporte des améliorations technologiques de pointe pour moderniser le système de répartition des ambulances de l'Ontario. À la suite du lancement récent du Medical Priority Dispatch System — la norme internationale de triage des appels — au Centre intégré de répartition d'ambulances (CIRA) de Mississauga, la mise en œuvre de cette technologie dans d'autres CACC a progressé. Le ministère continue également de déployer des mises à niveau du Système de répartition assistée par ordinateur dans les autres sites de la province.

Afin d'accroître la capacité des ressources humaines dans le domaine de la santé au sein du secteur des services de santé d'urgence, le ministère travaille en étroite collaboration avec les collèges et les services paramédicaux pour explorer des stratégies visant à augmenter les inscriptions, ainsi que pour promouvoir le maintien en poste des ambulanciers paramédicaux dans les collectivités éloignées et les collectivités du Nord et des Premières Nations par l'intermédiaire de la subvention ontarienne Apprendre et rester.

Soins à domicile et en milieu communautaire

Les services de soins à domicile et en milieu communautaire jouent un rôle important pour aider un large éventail d'Ontariennes et d'Ontariens, y compris les personnes âgées et les personnes ayant des besoins médicaux complexes, des handicaps et des traumatismes crâniens, à vivre de façon sécuritaire et autonome à la maison ou dans la collectivité, en plus de permettre aux Ontariennes et aux Ontariens de rentrer à la maison en toute sécurité après un séjour à l'hôpital pour y terminer leur rétablissement après une intervention chirurgicale ou un autre traitement à l'hôpital. Les services de soins à domicile et en milieu communautaire réduisent les pressions exercées sur les hôpitaux, ce qui contribue aux efforts visant à éliminer la médecine de couloir et à réduire le nombre de patients hospitalisés désignés comme recevant

d'autres niveaux de soins parce qu'ils devraient recevoir leurs soins à domicile ou dans un autre milieu communautaire.

Des investissements supplémentaires dans les soins à domicile et les soins communautaires améliorent la qualité des soins et aident les Ontariennes et les Ontariens à rester chez eux plus longtemps. La province investit 1 milliard de dollars sur trois ans dans les soins à domicile, à compter de 2022–2023, et 100 millions de dollars dans les soins communautaires sur trois ans, à compter de 2022–2023. Le ministère continue de travailler à réduire les temps d'attente entre la sortie de l'hôpital d'un patient et son premier service de soins à domicile.

Le ministère a également pris des mesures importantes pour moderniser les soins à domicile et les soins communautaires, notamment en introduisant et en élargissant de nouveaux modèles intégrés de soins qui s'attaquent aux obstacles de longue date qui ont séparé les soins à domicile et les soins communautaires des autres parties du système de soins de santé, ce qui permet une coordination plus harmonieuse des services pour les patients et des liens avec les soins primaires et d'autres fournisseurs de soins dans la communauté, tout en maintenant et en renforçant les mesures de surveillance et de responsabilisation. Les équipes Santé Ontario sont établies comme un nouveau modèle de prestation intégrée des soins qui comprendra la prestation de soins à domicile et de soins communautaires au cours des prochaines années et qui veillera à ce que ces services soient mieux liés aux soins primaires et à d'autres parties du système de santé.

Le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels joue également un rôle important en permettant aux personnes ayant un handicap physique de vivre de façon autonome à domicile. En 2022–2023, le programme devrait fournir un financement de 532 millions de dollars pour l'achat de fauteuils roulants, de prothèses, de systèmes de surveillance du glucose en continu en temps réel et d'autres appareils.

Programmes de médicaments de l'Ontario

Les programmes de médicaments de l'Ontario financés par l'État offrent à des millions d'Ontariennes et d'Ontariens admissibles des prestations liées à des milliers de produits pharmaceutiques. En 2022–2023, le ministère devrait fournir 5,7 milliards $ pour soutenir les programmes de médicaments de l'Ontario. Le ministère continue de s'assurer que les décisions de financement des médicaments sont fondées sur les

meilleures données probantes disponibles et qu'elles sont durables pour la population ontarienne aujourd'hui et à l'avenir.

Le ministère reconnaît également les défis uniques auxquels sont confrontés les patients atteints de maladies rares, leurs familles et leurs fournisseurs de soins, et finance 42 médicaments de traitement des maladies rares, ainsi que 8 autres médicaments en cours de négociation ou d'examen à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique. En outre, plus de 1 000 médicaments peuvent être couverts par le Programme d'accès exceptionnel du ministère si les critères cliniques individuels d'un patient sont respectés. L'Ontario continue d'élargir l'utilisation des biosimilaires, ce qui permet aux patients de continuer à recevoir le même traitement de haute qualité tout en permettant au gouvernement de financer davantage de nouvelles pharmacothérapies et d'apporter de l'innovation au système de soins de santé.

Régime d'assurance-santé de l'Ontario

Le Régime d'assurance-santé de l'Ontario (Assurance-santé) est le régime d'assurance-maladie de la province qui finance bon nombre des services de santé dont les Ontariennes et les Ontariens ont besoin. L'Assurance-santé couvre une partie ou la totalité des services nécessaires sur le plan médical fournis par des médecins ou d'autres fournisseurs de soins primaires, les visites à l'hôpital, les analyses en laboratoire dans les laboratoires communautaires ou les hôpitaux et un certain nombre d'autres services de santé. En 2022–2023, la province devrait fournir 18 milliards $ pour les services financés par l'Assurance-santé.

En 2022–2023, afin de s'assurer que les patients continuent d'avoir accès aux soins de santé dont ils ont besoin alors que le système de soins de santé de l'Ontario continue de se remettre de la pandémie de COVID-19, le ministère a prolongé bon nombre des initiatives temporaires médicales déjà mises en place.

Pour les médecins de première ligne, un cadre de financement temporaire pour les hôpitaux, visant à faciliter le recrutement et le déploiement souple des médecins pendant les afflux de patients atteints de la COVID-19, a été prolongé jusqu'à la fin de mars 2023. Les primes aux médecins visant à réduire l'arriéré de chirurgies et les codes tarifaires temporaires établis pour les médecins travaillant dans les centres d'évaluation de la COVID-19, les foyers de soins de longue durée, les établissements de soins collectifs et les cliniques de vaccination, ont continué d'être offertes et sont demeurées en place en 2022–2023.

Le code tarifaire relatif à la vaccination contre la COVID-19 a permis au canal d'administration des vaccins par les médecins d'accélérer la vaccination dans les établissements de soins primaires et les collectivités afin d'appuyer la stratégie de vaccination de l'Ontario. Ce code tarifaire reste en vigueur au moins jusqu'au 31 mars 2024.

En plus de prolonger les initiatives de financement des médecins liées à la COVID-19, le ministère a également mis en œuvre un nouveau cadre de financement des soins virtuels en 2022–2023. Le ministère et l'Ontario Medical Association (OMA) ont convenu d'introduire le nouveau cadre dans le cadre de l'Entente de 2021 sur les services de médecin, et le nouveau modèle a été mis en œuvre et a remplacé les codes tarifaires temporaires pour les soins virtuels liés à la COVID-19 le 1er décembre 2022. Selon le nouveau cadre, tous les services médicaux nécessaires sur le plan médical fournis par vidéoconférence et par téléphone demeurent assurés en vertu de l'Assurance-santé de l'Ontario, et les patients continuent d'avoir accès à des soins virtuels lorsque la situation clinique le justifie. Le nouveau cadre permet également aux patients d'avoir un accès continu aux soins en personne lorsque cela est nécessaire sur le plan médical ou lorsque le patient le demande.

Santé mentale et dépendances

Le soutien à la santé mentale et au bien-être de toute la population ontarienne est une priorité clé pour le gouvernement de l'Ontario. Le ministère continue de mettre en œuvre le plan *Vers le mieux-être* (https://www.ontario.ca/fr/page/feuille-de-route-vers-le-mieux-etre-plan-delaboration-du-systeme-de-sante-mentale-et-de-lutte-contre) , un plan exhaustif de l'Ontario visant à établir un système de santé mentale et de lutte contre les dépendances de classe mondiale qui offre des soins sécuritaires et fondés sur des données probantes. Appuyé par un engagement à investir 3,8 milliards $ sur 10 ans, le plan *Vers le mieux-être* augmente la capacité pour répondre à la demande et comble les lacunes dans le continuum des soins. Ce plan crée également une infrastructure provinciale pour un continuum de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances qui relie les soins communautaires, primaires et actifs afin de mieux répondre aux besoins des Ontariennes et des Ontariens.

Depuis 2019–2020, le gouvernement a versé 525 millions de dollars en nouveau financement de base pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et la province est en bonne voie de respecter son engagement de financement dans le cadre du plan *Vers le mieux-être*. Ce financement soutient une

gamme de services, y compris la santé mentale des enfants et des jeunes, les services de lutte contre les dépendances et les logements avec services de soutien, pour les personnes ayant des démêlés avec le système de justice pénale, et les services de lutte contre les dépendances pour les Autochtones. En 2022–2023, le ministère a approuvé un financement ponctuel supplémentaire de 204 millions de dollars pour continuer à faire fond sur les progrès réalisés grâce au plan *Vers le mieux-être*.

Le ministère continue de s'efforcer d'améliorer l'accès en temps opportun aux soins pour les clients ayant des problèmes de santé mentale ou de consommation de substances, notamment en les mettant en contact avec des services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances, ce qui vise à réduire la fréquence et le taux de visites répétées aux services des urgences pour ces troubles. Le ministère améliore également l'accès aux services de soutien en santé mentale grâce à des programmes novateurs comme le Programme ontarien de psychothérapie structurée, un programme de psychothérapie fondé sur des données probantes et financé par l'État pour les Ontariennes et les Ontariens qui font face à la dépression, à l'anxiété et à des troubles liés à l'anxiété. Plus de 8 300 Ontariennes et Ontariens se sont inscrits au programme entre avril 2022 et novembre 2022.

D'autres programmes novateurs comprennent des cliniques mobiles de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour soutenir les régions rurales et mal desservies, et des carrefours bien-être pour les jeunes qui offrent aux Ontariennes et aux Ontariens âgés de 12 à 25 ans un accès à des services de santé mentale, de lutte contre les dépendances et de soins primaires, ainsi qu'à une gamme de services récréatifs, de services de mieux-être et de services sociaux. Le gouvernement a également financé Breaking Free Online, un programme virtuel de lutte contre les dépendances destiné aux Ontariennes et aux Ontariens de 16 ans et plus, auquel plus de 6 300 clients ont participé activement depuis son lancement en juin 2021. Pour les enfants et les jeunes de toute la province, « Parlons maintenant » (un projet pilote lancé en novembre 2022) offre des moyens pratiques et faciles de parler à un clinicien par téléphone, vidéoconférence, message texte et clavardage sans rendez-vous.

Santé publique

Le renforcement du secteur de la santé publique de l'Ontario demeure une priorité pour le ministère de la Santé. Le ministère continue de consentir des investissements importants pour soutenir le secteur, les bureaux de santé publique ayant reçu

environ 828,8 millions de dollars en 2022 pour soutenir la prestation de programmes et de services de santé publique, à l'exclusion des investissements liés à la COVID-19, qui ont totalisé 1,6 milliard de dollars supplémentaires depuis 2020. Le financement provincial des bureaux de santé publique destiné aux programmes et aux services de santé publique a également augmenté d'environ 100 millions de dollars ou 14 % depuis 2018.

L'une des principales initiatives de santé publique du ministère est le Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés, dont l'investissement annuel est d'environ 90 millions. Ce programme aide à réduire les déplacements inutiles à l'hôpital, à prévenir les maladies chroniques et à améliorer la qualité de vie des aînés issus de ménages à faible revenu. En 2022, près de 90 000 aînés étaient inscrits au programme. La province élargit le programme afin de fournir des soins à un plus grand nombre d'aînés dans le besoin, y compris 103 nouveaux projets d'infrastructure dentaire dans des régions mal desservies, notamment des autobus dentaires mobiles et un nombre accru de cabinets dentaires dans les bureaux de santé publique.

De plus, le ministère continue de travailler à fournir de l'aide aux personnes qui consomment des drogues par l'intermédiaire de son soutien au programme Service relatif à la consommation et au traitement, qui aide à sauver des vies en offrant des services de consommation supervisée de drogues et des services de santé complets. Cela s'ajoute aux investissements effectués par les bureaux de santé publique dans des initiatives liées à la consommation de substances, comme l'échange de seringues et les programmes de réduction des méfaits.

Le ministère s'est engagé à travailler avec les partenaires de la santé publique et des municipalités pour surveiller la capacité et les besoins de financement afin de s'assurer que les services de santé publique essentiels sont maintenus et fournis pour protéger et promouvoir la santé et le bien-être de la population de l'Ontario.

Santé numérique et gestion de l'information

Le ministère de la Santé a respecté son engagement de fournir des services numériques de meilleure qualité et mieux connectés aux fournisseurs de services de première ligne et aux patients ontariens. Les initiatives de santé numérique du ministère se concentrent sur un plus grand nombre d'options de soins virtuels, l'élargissement de la prise de rendez-vous en ligne, un meilleur accès aux données

pour les patients, comme l'examen en ligne de leur dossier de santé sécurisé, un meilleur accès connecté aux dossiers des patients pour les fournisseurs de première ligne et une intégration plus poussée des données et une analyse prédictive pour améliorer les soins aux patients.

En date de mars 2023, plus de 266 000 fournisseurs de soins de première ligne avaient accès aux dossiers de santé des patients détenus par les provinces, ce qui a permis d'offrir des soins plus intégrés et de prendre de meilleures décisions. En 2022–2023, environ 72 % de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens ont effectué une visite virtuelle, et l'utilisation continue des soins virtuels comme complément aux soins traditionnels en personne met en évidence les attentes des patients et des fournisseurs quant à l'utilisation des outils numériques dans tous les aspects de leur parcours de soins de santé. L'Ontario continue de soutenir les services de soins virtuels médicalement appropriés pour améliorer l'accès des patients aux soins tout en assurant la qualité des soins, la responsabilisation et l'optimisation des ressources.

Les outils numériques et les outils de données jouent également un rôle clé pour permettre aux équipes Santé Ontario de fonctionner. En date de mars 2023, le ministère a alloué plus de 106 millions de dollars de financement à des projets de soins numériques et virtuels pour les équipes Santé Ontario et d'autres fournisseurs de soins de santé, et plus de 600 projets approuvés ont bénéficié à plus de 2,8 millions de patients. Ces efforts comprenaient le financement lié aux soins virtuels à domicile et en milieu communautaire, aux soins virtuels intégrés, à la gestion des soins à distance et aux transitions chirurgicales, aux services virtuels de soins d'urgence, aux prises de rendez-vous en ligne, aux portails pour les patients, aux soins primaires virtuels, à la réforme du système clinique et aux mises à l'essai des changements.

Plan stratégique 2023–2024 du ministère

Grâce au plan *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*, la province prend des mesures pour renforcer tous les aspects des soins de santé, en particulier là où les Ontariennes et les Ontariens y ont le plus souvent accès : dans les salles des urgences des hôpitaux, dans les milieux communautaires comme les pharmacies et les cabinets de médecin, dans les foyers de soins de longue durée et dans le cadre

des soins fournis directement à domicile. Ce plan à long terme s'articule autour de trois piliers : les bons soins au bon endroit, un accès plus rapide aux soins et engager davantage de travailleurs de la santé. En mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience des Ontariennes et des Ontariens en matière de soins de santé et sur la croissance de la main-d'œuvre en soins de santé, nous améliorerons la qualité de la prestation des soins de santé dans la province pour les années à venir.

Dans le cadre du Budget de 2023, le gouvernement de l'Ontario continue de miser sur la croissance et l'amélioration du plan *Votre santé* à bien des égards. Les investissements dans le secteur de la santé en Ontario augmentent de 15,3 milliards $ supplémentaires sur trois ans à compter de 2023–2024.

Premier pilier : les bons soins au bon endroit

Lorsque les gens ont accès en toute commodité à des soins de santé dans leur collectivité, ils sont plus susceptibles de chercher à obtenir et de recevoir le traitement dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin et de rester en meilleure santé.

La prestation de soins commodes dans la collectivité à laquelle appartiennent les patients contribuera à garder la population ontarienne en meilleure santé en diagnostiquant les maladies plus tôt, en commençant le traitement dès que possible et en réduisant les temps d'attente aux salles des urgences pour les personnes qui ont besoin de soins urgents.

À compter de l'automne 2023, le programme visant à permettre aux pharmaciens de prescrire des médicaments en vente libre sera élargi aux maladies plus courantes, notamment l'acné légère à modérée, les aphtes, la dermatite due aux couches, l'infection à levures, les oxyures et les nématodes, ainsi que les nausées et les vomissements pendant la grossesse.

L'Ontario accélère les investissements pour porter le financement des soins à domicile et en milieu communautaire en 2023–2024 à 569 millions de dollars, notamment en appuyant les augmentations des taux contractuels pour stabiliser la main-d'œuvre des soins à domicile et en milieu communautaire. Ce financement permettra également d'élargir les services de soins à domicile et d'améliorer la qualité des soins, ce qui permettra aux gens d'accéder plus facilement et plus rapidement aux soins.

En 2023–2024, l'Ontario s'appuie sur l'engagement pris dans le plan *Vers le mieux-être* d'investir 3,8 milliards $ sur 10 ans en allouant 425 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Ce financement appuiera les enfants et les jeunes, y compris ceux qui souffrent de troubles de l'alimentation, maintiendra les services de logement avec services de soutien et, de concert avec les partenaires et les communautés autochtones, favorisera l'accès des Autochtones à des soins de haute qualité et adaptés à leur culture. Ce financement comprendra également une augmentation de 5 % du financement de base des fournisseurs de services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances financés par le ministère de la Santé.

Deuxième pilier : un accès plus rapide aux soins

Plus tôt les patients auront accès aux soins dont ils ont besoin, meilleurs seront les résultats. Les longs temps d'attente nuisent à la santé physique et mentale des gens, ce qui accroît l'anxiété et le stress.

Dans le cadre du plan d'immobilisations le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario, le ministère consacrera plus de 48 milliards $ à l'infrastructure hospitalière au cours des 10 prochaines années, dont plus de 32 milliards $ en subventions d'immobilisations hospitalières. Ces fonds appuieront plus de 50 projets visant les hôpitaux qui ajouteront 3 000 nouveaux lits sur 10 ans.

Le gouvernement de l'Ontario réduit les temps d'attente en investissant 72 millions de dollars supplémentaires en 2023–2024 pour augmenter le nombre d'interventions chirurgicales possibles dans les centres de chirurgie et de diagnostic communautaires afin de permettre aux gens d'obtenir des soins plus rapidement. Cet investissement permettra aux hôpitaux de concentrer leur temps et leurs efforts sur des interventions chirurgicales plus complexes et à risque élevé, d'alléger la pression sur les services des urgences et de réduire les listes d'attente pour les traitements chirurgicaux.

Troisième pilier : engager davantage de travailleurs de la santé

L'embauche d'un plus grand nombre de professionnels de la santé est la mesure la plus efficace pour s'assurer que les familles peuvent consulter un fournisseur de soins de santé au moment et à l'endroit où elles en ont besoin. Les Ontariennes et les Ontariens peuvent compter sur des médecins, des membres du personnel infirmier,

des préposés aux services de soutien à la personne et d'autres personnes bien formés et bien soutenus lorsqu'ils ont besoin de soins.

La province renforce encore la main-d'œuvre du secteur de la santé en investissant 200 millions de dollars en 2023–2024 pour prolonger les mesures de soutien par l'intermédiaire du Programme élargi d'externat et du Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision afin de remédier aux pénuries immédiates de personnel en soins de santé. Le ministère investit 80 millions de dollars sur trois ans pour élargir la formation en soins infirmiers dans les universités et les collèges en augmentant le nombre d'inscriptions de 1 000 infirmières et infirmiers autorisés, de 500 infirmières auxiliaires autorisées et infirmiers auxiliaires autorisés et de 150 places en soins infirmiers praticiens. Un investissement de 22 millions de dollars permettra d'embaucher jusqu'à 200 précepteurs en hôpital chargés d'offrir des services de mentorat, de supervision et de formation aux infirmières et infirmiers nouvellement diplômés, un investissement de 15 millions de dollars permettra de maintenir 100 membres du personnel infirmier en milieu et en fin de carrière sur le marché du travail, et un investissement de 4,3 millions de dollars permettra d'aider au moins 50 médecins formés à l'étranger à obtenir un permis d'exercer en Ontario.

La province aide également un plus grand nombre d'étudiants ontariens à devenir médecins en investissant 33 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour ajouter 100 places de premier cycle à compter de 2023, ainsi que 154 places de formation médicale postdoctorale afin d'accorder la priorité aux résidents de l'Ontario formés au pays et à l'étranger à compter de 2024 et à l'avenir. Les résidents de l'Ontario continueront également d'être prioritaires pour les places de premier cycle dans les facultés de médecine de la province.

La province soutient également un continuum complet de soins pour les premiers intervenants aux prises avec des blessures de stress post-traumatique et d'autres troubles mentaux concomitants au centre de mieux-être et de réadaptation des premiers intervenants du Centre de soins de santé Runnymede. Le projet à deux sites, qui comprend un site à Toronto et un site dans la région de Peel, progresse vers la construction, le gouvernement consentant un investissement supplémentaire de 9,6 millions de dollars pour accélérer le développement du projet en vue de sa prochaine ronde d'approbation.

Information financière du ministère

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2023–2024 ($)

Catégorie	Chiffre ($)
Fonctionnement	75 581 544 865
Immobilisations	2 278 127 400
Total	**77 859 672 265**

Tableau 2 : Chiffres combinés — Fonctionnement et immobilisations par crédit

Charges de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variations par rapport aux prévisions de 2022–23 $	%
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 581 544 865**	**266 135 673**	**0,4**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variations par rapport aux prévisions de 2022–23 $	%
1401 — Programme d'administration du ministère	98 898 500	(49 900)	(0,1)
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	1 085 777 100	(243 596 600)	(18,3)
1403 — Programme des solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information	189 182 200	(75 211 000)	(28,4)
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	25 073 958 200	881 521 700	3,6
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	1 731 548 500	(1 680 876 400)	(49,3)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 581 544 865**	**266 135 673**	**0,4**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variations par rapport aux prévisions de 2022–23 $	%
1412 — Programmes provinciaux et intendance	2 873 818 700	(157 211 300)	(5,2)
1413 — Systèmes informatiques	222 374 200	(25 943 100)	(10,4)
1416 — Services et programmes de santé	34 670 886 100	652 679 300	1,9
Total à voter — Charges de fonctionnement	65 946 443 500	(648 687 300)	(1,0)
Crédits législatifs	397 172 365	397 082 973	444 204,1
Total du ministère — Charges de fonctionnement	**66 343 615 865**	**(251 604 327)**	**(0,4)**
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 581 544 865**	**266 135 673**	**0,4**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variations par rapport aux prévisions de 2022–23 $	%
Redressement de consolidation — Hôpitaux	4 278 507 300	188 798 200	4,6
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	17 816 700	(4 828 800)	(21,3)
Redressement de consolidation — Ornge	(21 812 500)	(424 400)	s.o.
Redressement de consolidation — Financement des collèges	(7 339 600)	(908 700)	s.o.
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection	(22 719 900)	(8 143 300)	s.o.
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 581 544 865**	**266 135 673**	**0,4**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variations par rapport aux prévisions de 2022–23 $	%
et de promotion de la santé			
Redressement de consolidation — Santé Ontario	5 022 602 800	366 046 600	7,9
Redressement de consolidation — Commissions scolaires	s.o.	s.o.	s.o.
Redressement de consolidation — Sociétés d'aide à l'enfance	(22 572 300)	(22 572 300)	s.o.
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(6 553 500)	(227 300)	s.o.
Redressement de consolidation — Société	s.o.	s.o.	s.o.
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 581 544 865**	**266 135 673**	**0,4**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variations par rapport aux prévisions de 2022–23 $	%
ontarienne des infrastructures et de l'immobilier			
Redressements de consolidation	9 237 929 000	517 740 000	5,9
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	75 581 544 865	266 135 673	0,4

Actifs de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
1401 — Programme d'administration du ministère	1 000	s.o.	s.o.
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	4 500 000	s.o.	s.o.
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	13 000 000	s.o.	s.o.
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	207 751 000	207 001 000	27 600,1
1412 — Programmes provinciaux et intendance	5 729 400	s.o.	s.o.
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	**269 089 000**	**207 001 000**	**333,4**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
1416 — Services et programmes de santé	38 107 600	s.o.	s.o.
Total à voter — Actifs de fonctionnement	**269 089 000**	**207 001 000**	**333,4**
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	**269 089 000**	**207 001 000**	**333,4**

Charges d'immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
1413 — Systèmes informatiques	1 000	s.o.	s.o.

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
1416 — Services et programmes de santé	5 216 100	(17 850 000)	(77,4)
1407 — Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	2 340 819 600	629 625 600	36,8
Total à voter — Charges d'immobilisations	**2 346 036 700**	**611 775 600**	**35,3**
Crédits législatifs	16 692 200	(3 293 100)	(16,5)
Total du ministère — Charges d'immobilisations	**2 362 728 900**	**608 482 500**	**34,7**
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**2 278 127 400**	**89 287 900**	**4,1**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
Redressement de consolidation — Hôpitaux	(116 167 300)	(531 053 900)	(128,0)
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	1 551 000	(845 200)	(35,3)
Redressement de consolidation — Ornge	17 508 400	2 036 000	13,2
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	7 504 500	(2 367 600)	(24,0)
Redressement de consolidation — Santé	6 235 10	11 080 3	s.o.
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**2 278 127 400**	**89 287 900**	**4,1**

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
Ontario	0	00	
Redressement de consolidation – Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (IO)	s.o.	s.o.	s.o.
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(1 233 200)	1 955 800	s.o.
Redressements de consolidation	**(84 601 500)**	**(519 194 600)**	**(119,5)**
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**2 278 127 400**	**89 287 900**	**4,1**

Biens immobilisés

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
1413 — Systèmes informatiques	20 045 700	1 924 300	10,6
Total à voter — Biens immobilisés	**20 045 700**	**1 924 300**	**10,6**
Total du ministère — Biens immobilisés	**20 045 700**	**1 924 300**	**10,6**

Fonctionnement et immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%

Crédits et programmes	Prévisions 2023–24 $	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $	%
Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	77 859 672 265	355 423 573	0,5

Chiffres combinés — Fonctionnement et immobilisations par crédit

Charges de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
1401 — Programme d'administration du ministère	98 948 400	87 981 800	87 430 276
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	1 329 373 700	950 931 500	804 018 136
1403 — Programme des solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information	264 393 200	162 769 400	184 399 469
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	24 192 436 500	24 364 385 700	22 870 219 533
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	3 412 424 900	1 933 126 300	4 155 731 854
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 315 409 192**	**74 962 092 992**	**71 235 441 542**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
1412 — Programmes provinciaux et intendance	3 031 030 000	2 812 514 000	2 641 843 861
1413 — Systèmes informatiques	248 317 300	257 776 600	245 037 837
1416 — Services et programmes de santé	34 018 206 800	34 547 259 400	33 658 104 086
Total à voter — Charges de fonctionnement	**66 595 130 800**	**65 116 744 700**	**64 646 785 052**
Crédits législatifs	89 392	1 233 169 892	95 194 040
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 315 409 192**	**74 962 092 992**	**71 235 441 542**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
Total du ministère — Charges de fonctionnement	**66 595 220 192**	**66 349 914 592**	**64 741 979 092**
Redressement de consolidation — Hôpitaux	4 089 709 100	4 301 681 100	2 383 249 476
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	22 645 500	17 679 800	(38 707 414)
Redressement de consolidation — Ornge	(21 388 100)	(19 103 500)	(29 053 514)
Redressement de consolidation — Financement des	(6 430 900)	(14 355 700)	(5 278 819)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 315 409 192**	**74 962 092 992**	**71 235 441 542**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
collèges			
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	(14 576 600)	(28 176 500)	(86 778 284)
Redressement de consolidation — Santé Ontario	4 656 556 200	4 384 800 800	4 307 335 873
Redressement de consolidation — Commissions scolaires	s.o.	s.o.	(28 000 000)
Redressement de consolidation — Sociétés d'aide à l'enfance	s.o.	(22 572 300)	s.o.
Redressement de	(6 326 2	(7 775 3	(7 973 9
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 315 409 192**	**74 962 092 992**	**71 235 441 542**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
consolidation — Portefeuille immobilier général	00)	00)	14)
Redressement de consolidation — Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	s.o.	s.o.	(1 330 954)
Redressements de consolidation	8 720 189 000	8 612 178 400	6 493 462 450
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**75 315 409 192**	**74 962 092 992**	**71 235 441 542**

Actifs de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
1401 — Programme d'administration du ministère	1 000	s.o.	s.o.
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	4 500 000	s.o.	s.o.
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	13 000 000	13 000 000	13 000 000
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	750 000	1 366 880 800	1 435 418 351
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	**62 088 000**	**1 423 317 800**	**1 491 854 351**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
1412 — Programmes provinciaux et intendance	5 729 400	5 329 400	5 329 400
1416 — Services et programmes de santé	38 107 600	38 107 600	38 106 600
Total à voter — Actifs de fonctionnement	**62 088 000**	**1 423 317 800**	**1 491 854 351**
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	**62 088 000**	**1 423 317 800**	**1 491 854 351**

Charges d'immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
1413 — Systèmes informatiques	1 000	1 000	s.o.
1416 — Services et programmes de santé	23 066 100	9 066 100	5 000 000
1407 — Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	1 711 194 000	1 406 649 100	1 558 925 161
Total à voter — Charges d'immobilisations	**1 734 261 100**	**1 415 716 200**	**1 563 925 161**
Crédits législatifs	19 985 300	16 575 600	15 593 201
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**2 188 839 500**	**2 226 279 500**	**2 151 110 556**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
Total du ministère — Charges d'immobilisations	**1 754 246 400**	**1 432 291 800**	**1 579 518 362**
Redressement de consolidation — Hôpitaux	414 886 600	758 081 000	529 333 399
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	2 396 200	1 980 600	2 368 295
Redressement de consolidation — Ornge	15 472 400	13 572 400	12 056 650
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection	9 872 100	12 299 500	11 654 933
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**2 188 839 500**	**2 226 279 500**	**2 151 110 556**

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
et de promotion de la santé			
Redressement de consolidation — Santé Ontario	(4 845 200)	9 054 200	16 241 000
Redressement de consolidation — Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (IO)	s.o.	s.o.	(31 874)
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(3 189 000)	(1 000 000)	(30 209)
Redressements de consolidation	**434 593 100**	**793 987 700**	**571 592 194**
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**2 188 839 500**	**2 226 279 500**	**2 151 110 556**

Biens immobilisés

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
1413 — Systèmes informatiques	18 121 400	8 777 300	10 831 035
Total à voter — Biens immobilisés	**18 121 400**	**8 777 300**	**10 831 035**
Total du ministère — Biens immobilisés	**18 121 400**	**8 777 300**	**10 831 035**

Fonctionnement et immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2022–23 $[1]	Variation par rapport aux prévisions 2022–23 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]
Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	77 504 248 692	77 188 372 492	73 386 552 098

Tableau des tendances historiques

Tableau des tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2020–21 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]	Prévisions 2022–23 $[1]	Prévisions 2023–24 $

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2020–21 $[1]	Chiffres réels 2021–22 $[1]	Prévisions 2022–23 $[1]	Prévisions 2023–24 $
Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	67 761 640 063	73 386 552 098	77 504 248 692	77 859 672 265
Variation en pourcent	s.o.	8,3 %	5,6 %	0,5 %

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2023–24 $	Chiffres réels provisoires 2022–23 $	Charges réelles 2021–22 $
Comité d'évaluation des médicaments	886 000	349 652	346 855
Commission du	9 583 091	9 948 400	9 939 701

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2023–24 $	Chiffres réels provisoires 2022–23 $	Charges réelles 2021–22 $
consentement et de la capacité			
Secrétariat des conseils de santé	5 094 632	4 481 611	4 288 337
Commissions de réglementation — Collèges (26)	1 132 632	1 101 459	959 965
Commission de révision des paiements effectués aux médecins	835	812	708
Commission d'appel et de révision des professions de la santé	2 587 439	2 516 227	2 192 991
Commission d'appel et de révision des	250 174	243 289	212 036

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2023–24 $	Chiffres réels provisoires 2022–23 $	Charges réelles 2021–22 $
services de santé			
Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	104	101	88
Comité d'admissibilité médicale	s.o.	s.o.	456
Commission ontarienne d'examen	7 112 700	6 822 000	6 600 703
Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	4 133 009 301	3 638 907 978	3 396 912 117

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2023–24 $	Chiffres réels provisoires 2022–23 $	Charges réelles 2021–22 $
Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	206 892 900	238 467 900	268 937 900
Santé Ontario[2]	36 538 598 522	36 454 629 960	36 101 522 106

Organigramme du ministère

11 avril 2023

- Sylvia Jones, ministre
  - Michael Tibollo, ministre associé, Services de santé mentale et de lutte contre les dépendances
  - Robin Martin, adjointe parlementaire
  - Dawn Gallagher Murphy, adjointe parlementaire
- Dre Catherine Zahn, sous-ministre
  - Peter Spencer, directeur, Services juridiques

- Valerie Hopper, directrice des communications
- Dane Nelson, directeur, Politiques et mise en œuvre
- Dr Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef, Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, et sous-ministre adjoint de la santé publique
  - Elizabeth Walker, directrice générale de la santé publique
    - Brent Feeney, directeur, Responsabilisation et liaison
    - Colleen Kiel, directrice, Politiques, planification et communications stratégiques en matière de santé publique
    - Jodi Melnychuk, directrice, Politiques et partenariats pour la protection de la santé
    - Heather Schramm, directrice, Politiques et programmes de promotion de la santé et de prévention
    - Robert Lerch, directeur, Politiques et programmes relatifs à la vaccination
    - Justine Hartley, directrice, Gestion des situations d'urgence pour le système de santé
- Dre Karima Velji, chef des soins infirmiers et de la pratique professionnelle et SMA des soins infirmiers et de la pratique professionnelle
  - David Lamb, directeur, Planification de la capacité et des ressources humaines dans le domaine de la santé

- Allison Henry, Director, directrice, Direction de la surveillance réglementaire relative aux ressources humaines dans le domaine de la santé
- Dre Nathalie Boudreau, directrice, Soins infirmiers et professionnels de la santé
- Robert Crawford, directeur de projet, plan intégré pour la capacité du système de santé

- Angela Copeland, directrice de l'information, Groupement ITI pour les services de santé
  - Arden Tansey, responsable, Solutions ITI pour les médicaments et les appareils et accessoires fonctionnels
  - Kenny Liang, responsable des solutions ITI pour la santé publique
  - Tanya Bobechko, responsable, Solutions ITI pour les paiements et les inscriptions
  - Swetlana Signarowski, responsable, Gestion des solutions ITI ministérielles et de l'intégration
  - Louise Doyon, responsable, Direction des solutions ITI pour les soins de longue durée et l'administration en matière de santé communautaire
  - Heather Berios, responsable, Solutions ITI pour les services de santé d'urgence et gestion des technologies
- Susan Flanagan, sous-ministre adjointe et directrice générale de l'administration, Services ministériels

- Cherrie Lethbridge, directrice, Unité des activités stratégiques des RH
- Jeffrey Graham, directeur, Surveillance financière et performance
- Shelley Gibson, directrice, Services opérationnels
- Jim Yuill, directeur, Gestion financière
- John Amodeo, directeur, Gestion ministérielle

- Greig Hein, sous-ministre adjoint, Politiques et planification stratégiques et services en français
  - Robert Francis, directeur, Politiques stratégiques
  - Jovan Matic, directeur, Modernisation de la chaîne d’approvisionnement
  - Jillian Paul, directrice, Recherche, analyse et évaluation
  - Hanna Ziada, directrice, Services aux Autochtones, aux francophones et aux groupes prioritaires
- Michael Hillmer, sous-ministre adjoint des stratégies relatives au numérique et à l’analytique
  - Kamil Malikov, directeur, Science des données pour la santé
  - Aileen Chan, directrice, Données sur la santé
  - Jennifer Bridge, directrice, Analytique et connaissances en matière de santé

- Evan Mills, directeur, Programme des solutions numériques pour la santé
- Christine Sham, directrice, Stratégies et politiques de gestion de l’information

- Peter Kaftarian, sous-ministre associé, soins cliniques et prestation des services
  - Patrick Dicerni, sous-ministre adjoint des programmes de santé et de la prestation des services, directeur général du Régime et administrateur en chef des programmes de médicaments
    - Angie Wong, directrice, Politiques et stratégies relatives aux programmes de médicaments
    - David Schachow, directeur, Prestation des programmes et examen de l’admissibilité
    - Rob Acheson, directeur, Services pour les demandes de règlement
    - Laura Pinkney, directrice, Assurance-santé
    - Neeta Sarta, directrice, Laboratoires et services diagnostiques
  - Teresa Buchanan, sous-ministre adjoint des services de médecin et des services aux professionnels
    - Nicole Williams, directrice, Négociations
    - Nadia Surani, directrice, Soins primaires

- Julie Ingo, directrice, Services aux professionnels
- Melanie Kohn, sous-ministre adjointe, Hôpitaux et immobilisations
  - Sherif Kaldas, directeur, Modèles pour le secteur de la santé
  - Lilly Whitham, directrice, Hôpitaux
  - James Stewart, directeur, Investissement dans les immobilisations en matière de santé
  - Kristin Taylor, directrice, Programmes provinciaux
- Alison Blair, sous-ministre associée, intégration des services de santé et partenariats
  - Rhonda McMichael, sous-ministre adjointe, Partenariats stratégiques
    - Amy Olmstead, directrice, Soins à domicile et en milieu communautaire
    - Taryn Pimento, directrice, Bureau de la gestion des projets
    - Allison Costello, directrice, Politiques et opérations des équipes Santé Ontario
    - Renee Mahalanobis, directrice, Surveillance de l’agence Santé Ontario
  - Susan Picarello, sous-ministre adjoint, Services de santé d’urgence

- Stuart Mooney, directeur, Gestion et prestation des services de santé d'urgence
- Rumana Chowdhury, directrice, Réglementation et responsabilisation des services de santé d'urgence

Kyle MacIntyre, sous-ministre adjoint des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances

- Rachel Robins, directrice, Politiques, responsabilisation et partenariats provinciaux en matière de santé mentale et de dépendances
- Mary Mannella, directrice, Programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances

---

Annexe

Rapport annuel

En 2022–2023, le ministère de la Santé (le ministère) a continué d'appuyer la priorité du gouvernement de bâtir un système de santé plus fort, stable et modernisé qui offre des soins plus connectés et commodes aux patients et aide à garder la province ouverte.

Le ministère a mis en place des plans pour soutenir de nombreux investissements et initiatives dans l'ensemble du système de soins de santé, y compris l'ajout de nouveaux lits d'hôpitaux et de soins de longue durée et des milliers de membres du personnel infirmier et de préposés aux services de soutien à la personne supplémentaires pour prendre soin des patients. Le ministère a collaboré avec les ordres professionnels pour s'assurer qu'un plus grand nombre de nouveaux arrivants qualifiés en Ontario et de professionnels de la santé formés à l'étranger puissent commencer à prendre soin des patients plus rapidement et considérablement augmenter et soutenir les inscriptions dans les facultés de médecine. Des

investissements supplémentaires du ministère ont permis l'expansion des soins à domicile et des soins communautaires et le renforcement des capacités pour les services et les soutiens de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Ces investissements ont aidé le système de soins de santé de la province à surmonter les défis sans précédent de la pandémie de COVID-19, et le ministère a continué de travailler en collaboration avec de nombreux partenaires et fournisseurs de soins de santé pour composer avec les pressions auxquelles fait face le système de soins de santé.

En 2022–2023, le ministère a également continué à jouer un rôle essentiel dans la gestion de la COVID-19, notamment en continuant à diriger le déploiement réussi de la vaccination dans toute la province. En plus d'avoir atteint l'un des taux de vaccination les plus élevés au monde, le ministère a appuyé le déploiement de médicaments antiviraux et de tests antigéniques rapides gratuits, qui sont des outils supplémentaires qui ont aidé à protéger la santé des Ontariennes et des Ontariens et à les garder hors des hôpitaux.

Le ministère a continué d'appuyer la modernisation et l'innovation du système de soins de santé afin de mieux répondre aux besoins des patients. Ces efforts comprenaient la mise en œuvre continue de modèles de soins plus intégrés, comme les équipes Santé Ontario, le soutien d'options de soins numériques et virtuelles et de programmes novateurs comme la Stratégie pour les collectivités prioritaires, et l'élargissement sécuritaire des champs d'activité afin que les professionnels qualifiés puissent en faire davantage pour aider les patients, tout en atténuant les pressions dans d'autres parties du système de soins de santé.

Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes

En février 2023, le gouvernement de l'Ontario a publié le plan *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*. Le plan énonce une vaste série d'initiatives qui s'articulent autour de trois piliers : les bons soins au bon endroit un accès plus rapide aux soins et engager davantage de travailleurs de la santé. Ces piliers fonctionneront de concert pour offrir des soins connectés et commodes dans les salles des urgences des hôpitaux, dans les milieux communautaires comme les pharmacies, les organismes communautaires et les cabinets de médecin, dans les foyers de soins de longue durée et dans le cadre des soins offerts à domicile.

Le gouvernement a également présenté un nouveau projet de loi, la *Loi de 2023 concernant votre santé* (https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/s23004) qui, si elle est adoptée, appuierait le plan de la province visant à mettre les gens en contact avec des services de soins commodes plus près de chez eux. Ce plan comprend ce qui suit :

- Soutenir les efforts visant à réduire les temps d'attente pour les interventions chirurgicales et les diagnostics financés par l'État.
- Permettre l'adoption de règles « de plein droit » qui permettent aux travailleurs de la santé inscrits dans d'autres provinces et territoires de commencer immédiatement à travailler et à prendre soin des gens en Ontario sans avoir à s'inscrire d'abord auprès de l'un des ordres professionnels de la santé de l'Ontario. Ces changements constitueraient le premier pas vers un modèle pancanadien d'inscription portable, le premier du genre pour les professionnels de la santé au Canada.
- Renforcer la protection des renseignements personnels et des données sur la santé, alors que la province met en place de nouveaux modèles d'intégration des données qui permettront de mieux orienter la planification des politiques et des programmes afin d'améliorer les services.

Réduire les temps d'attente pour les traitements chirurgicaux et les interventions

Dans le cadre du plan *Votre santé*, le gouvernement de l'Ontario a établi un plan en trois étapes qui facilite et accélère l'accès aux traitements chirurgicaux et aux interventions financées par l'État dont les gens ont besoin en tirant davantage parti des centres de chirurgie et de diagnostic communautaires pour réduire les temps d'attente et accroître la disponibilité des chirurgies.

Au cours de la première étape, la province s'attaque de toute urgence à l'arriéré actuel des opérations de la cataracte, dont l'attente est l'une des plus longues. De nouveaux partenariats avec des centres de chirurgie et de diagnostic communautaires à Windsor, Kitchener-Waterloo et Ottawa permettront d'effectuer 14 000 opérations de la cataracte de plus chaque année. Ce nombre représente jusqu'à 25 % de la liste d'attente actuelle de la province pour l'opération de la cataracte et représente l'arriéré estimé des opérations de la cataracte lié à la COVID-19. Ces centres effectueront les 14 000 interventions chirurgicales supplémentaires avec les ressources humaines en santé existantes.

L'Ontario investit également plus de 18 millions de dollars dans les centres existants pour couvrir les soins de milliers de patients, y compris plus de 49 000 heures de fonctionnement des IRM et tomodensitométrie, 4 800 opérations de la cataracte, 900 autres opérations ophtalmiques, 1 000 opérations gynécologiques peu invasives et 2 845 opérations de chirurgie esthétique, comme la réparation des tissus mous de la main.

Au cours de la deuxième étape, le ministère s'efforce de réduire davantage les temps d'attente en élargissant le champ d'activité des centres de chirurgie et de diagnostic communautaires pour leur permettre de répondre aux besoins régionaux en continuant de mettre l'accent sur l'opération de la cataracte, ainsi que sur l'imagerie par IRM et TDM et les coloscopies et endoscopies. Ces interventions, qui commenceront dès 2023, seront non urgentes, peu risquées et peu invasives et, en plus de réduire les temps d'attente, permettront aux hôpitaux de concentrer leurs efforts et leurs ressources sur des interventions chirurgicales plus complexes et à risque élevé.

Dans le cadre de la troisième étape, le gouvernement a présenté un projet de loi en février 2023 qui appuierait une prestation de services plus intégrée, comme l'IRM et la tomodensitométrie dans les centres de diagnostic communautaires existants. À compter de 2024, cette prochaine étape permettra également d'élargir les services aux arthroplasties de la hanche et du genou. Les modifications législatives renforceraient également la surveillance des milieux chirurgicaux communautaires et incluraient les centres de chirurgie et de diagnostic communautaires relevant de la compétence de l'Ombudsman des patients de l'Ontario en ce qui concerne les plaintes des patients. Alors que la province élargit le rôle des centres de chirurgie et de diagnostic communautaires, Santé Ontario et le ministère de la Santé continueront de travailler avec des partenaires du système et des experts cliniques pour mettre en place les normes les plus élevées en matière de qualité et de sécurité.

Élargissement des soins dans les pharmacies locales

Selon le plan *Votre santé*, les pharmaciens sont en mesure de prescrire des médicaments pour 13 maladies courantes à des patients partout en Ontario. Ces médicaments traitent les problèmes de santé quotidiens comme les éruptions cutanées, la conjonctivite, les piqûres d'insectes et les infections des voies urinaires. La consultation d'un pharmacien pour évaluer et traiter ces pathologies courantes peut éviter une consultation chez le médecin et donner aux médecins de famille plus

de temps pour les rendez-vous avec les patients qui ont besoin de soins plus spécialisés pour des problèmes plus graves. En date du 31 mars 2023, un peu plus de 135 000 évaluations avaient été réalisées dans le cadre de cette initiative.

Comme c'est le cas des visites à un médecin de famille ou à une clinique sans rendez-vous, il n'y a pas de frais supplémentaires pour les Ontariennes et les Ontariens qui reçoivent une ordonnance d'un pharmacien pour des maladies courantes lorsqu'ils présentent une carte Santé de l'Ontario. Ce nouveau service s'ajoute au fait que les pharmaciens peuvent renouveler les ordonnances de la plupart des médicaments, comme les médicaments contre l'hypertension artérielle, le diabète et l'asthme.

Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance pour le système de santé

S'appuyant sur le *Plan pour rester ouvert* (https://www.ontario.ca/fr/page/un-plan-pour-rester-ouvert) que le gouvernement a publié à la fin de mars 2022, la province a lancé la deuxième phase de son plan pour soutenir le système de santé en août 2022 en publiant le *Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance pour le système de santé* (https://www.ontario.ca/fr/page/plan-pour-rester-ouvert-stabilite-et-relance-pour-le-systeme-de-sante) .

Ce plan prévoyait des mesures immédiates pour stabiliser et renforcer le système de soins de santé. Il s'est concentré sur la prestation des meilleurs soins possibles aux patients et sur la mise en place des ressources et du soutien nécessaires pour maintenir la province et l'économie ouvertes. Le plan a permis de renforcer encore la main-d'œuvre en soins de santé de l'Ontario, d'élargir les modèles de soins novateurs et de veiller à ce que les lits d'hôpitaux soient à la disposition des patients lorsqu'ils en avaient besoin. Il a fourni au système de santé un soutien pour faire face aux pressions urgentes tout en se préparant à une éventuelle recrudescence pendant l'hiver.

Ressources humaines dans le domaine de la santé

Augmentation salariale permanente pour les préposés aux services de soutien à la personne et les préposés aux soins directs

L'adoption de la *Loi de 2022 sur la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence* (https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/s22011) , qui était un élément clé du *Plan pour rester ouvert*, a renforcé la main-d'œuvre du secteur de la santé de l'Ontario en accordant une augmentation salariale permanente financée par l'État aux préposés

aux services de soutien à la personne (PSSP) et aux préposés aux soins directs (PSD). Cette augmentation salariale permanente comprend un montant supplémentaire de 3 $ par heure pour environ 50 000 travailleurs admissibles du secteur des soins de longue durée, de 3 $ par heure pour environ 50 000 travailleurs du secteur des soins à domicile et des soins communautaires et de 2 $ par heure pour 7 300 travailleurs du secteur des hôpitaux publics. Ces changements profiteront à plus de 158 000 PSSP et PSD qui offrent des services financés par l'État dans les secteurs des soins à domicile et en milieu communautaire, des soins de longue durée, des hôpitaux publics et des services sociaux.

Recrutement et maintien en poste des travailleurs de la santé

Une autre pierre angulaire du *Plan pour rester ouvert* et de la *Loi de 2022 sur la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence* était les mesures novatrices visant à recruter et à maintenir en poste plus de médecins, de membres du personnel infirmier et de PSSP dans le système de soins de santé de la province. Ces mesures comprenaient notamment :

- faciliter et accélérer le droit d'exercer en Ontario pour les travailleurs de la santé titulaires d'un titre de compétence étranger en réduisant les obstacles à l'inscription et à la reconnaissance par les différents ordres professionnels de la santé
- investir 142 millions de dollars pour lancer la nouvelle subvention Apprendre et rester
- former plus de médecins grâce à l'expansion la plus importante de l'enseignement en faculté de médecine depuis plus de 10 ans
- investir 41,4 millions de dollars de plus par année pour appuyer le volet d'éducation clinique des programmes de formation en soins infirmiers de l'Ontario afin de soutenir davantage la prochaine génération de travailleurs de la santé

Élimination des obstacles à l'expansion de la main-d'œuvre du secteur de la santé

Le gouvernement de l'Ontario a apporté d'autres changements pour éliminer les obstacles afin qu'un plus grand nombre de professionnels de la santé puissent travailler en Ontario. Grâce à ces changements, il sera plus rapide et plus facile pour les professionnels de la santé formés en Ontario, dans d'autres provinces et à

l'étranger de s'inscrire et d'exercer en Ontario. Les changements comprennent :

- permettre aux infirmières et infirmiers formés à l'étranger de s'inscrire dans une catégorie temporaire et de commencer à travailler plus tôt pendant qu'ils travaillent à l'inscription complète
- faciliter le retour sur le marché du travail des infirmières et infirmiers qui n'exercent pas ou qui sont à la retraite en assouplissant l'exigence selon laquelle ils doivent avoir exercé la profession dans un certain délai avant de présenter une demande de réintégration
- créer une nouvelle catégorie temporaire d'inscription à la pratique indépendante pour les médecins des autres provinces et territoires, ce qui leur facilitera la tâche pour travailler jusqu'à 90 jours en Ontario
- exiger des ordres professionnels de la santé qu'ils respectent les délais pour prendre des décisions d'inscription
- interdire aux ordres professionnels de la santé d'exiger une expérience de travail canadienne aux fins d'inscription, à quelques exceptions près, par exemple lorsque l'expérience internationale équivalente est acceptée
- accepter les tests linguistiques approuvés en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/) (Canada) pour réduire le nombre de tests de compétence linguistique en double pour les immigrants au Canada

Expansion de la subvention Apprendre et rester

En janvier 2023, la province a élargi la subvention Apprendre et rester afin d'inclure des programmes paramédicaux et des programmes de technologues de laboratoire médical dans les collectivités prioritaires. Cela permettra de relier plus d'une douzaine de collectivités mal desservies et en croissance à un plus grand nombre de travailleurs de la santé. Les étudiants admissibles à ces programmes recevront un financement initial complet pour les frais de scolarité, les livres et d'autres frais d'éducation directs en échange du travail et des soins qu'ils prodiguent aux gens de la région où ils ont étudié pendant une période déterminée après avoir obtenu leur diplôme.

Perfectionnement du personnel infirmier

La province a investi plus de 4,6 millions de dollars dans le Michener Institute afin

d'éliminer les obstacles financiers auxquels se heurte le personnel infirmier qui veut se perfectionner pour travailler dans les secteurs de soins intensifs des hôpitaux. Le financement couvre les frais de scolarité gratuits des étudiants ainsi que tous les coûts liés aux études collégiales et hospitalières, y compris le remplacement des postes actuels afin d'assurer la continuité des soins, et permet au personnel infirmier de suivre une formation pour travailler dans les secteurs de soins intensifs des hôpitaux. D'ici au printemps 2023, près de 600 infirmières et infirmiers autorisés auront terminé leurs études de perfectionnement et seront prêts à appuyer les soins intensifs dans les hôpitaux de l'Ontario. En plus du Michener Institute, le gouvernement investit également plus de 9,4 millions de dollars pour soutenir les soins infirmiers intensifs accélérés au Collège Centennial, au Collège Conestoga, au Collège George Brown, à l'Université Laurentienne, au Collège Mohawk et au Collège Saint-Laurent.

Hôpitaux et infrastructures de santé

Accroissement de la capacité des hôpitaux

L'Ontario a investi 3,3 milliards $ supplémentaires en 2022–2023, ce qui porte l'investissement supplémentaire total dans les hôpitaux à 8,8 milliards $ depuis 2018–2019. Cet investissement comprend 1,5 milliard de dollars pour appuyer le maintien de plus de 3 500 lits réservés aux soins actifs, aux soins postactifs et aux soins intensifs, accroître l'accès à des soins de haute qualité, la reprise de l'imagerie chirurgicale et diagnostique et les ressources humaines en santé. Il garantit également que tous les hôpitaux financés par l'État reçoivent une augmentation d'au moins 2 % de leur budget. Cet investissement aidera tous les hôpitaux financés par l'État de la province à continuer de fournir des soins de grande qualité et d'améliorer l'accès aux services de santé clés aux niveaux actuel et futur, tout en contribuant à bâtir un système de soins de santé plus fort et plus résilient.

Accès élargi aux services d'IRM

En 2022–2023, le gouvernement de l'Ontario a amélioré l'accès aux services d'imagerie diagnostique tout en réduisant les temps d'attente en investissant plus de 20 millions de dollars en fonds de fonctionnement pour appuyer l'ajout de 27 nouveaux appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) dans les hôpitaux de l'Ontario. Ce financement permettra aux hôpitaux de toutes les régions de la province d'obtenir un financement opérationnel annuel pour l'achat de nouveaux

appareils d'IRM.

Grâce à cet investissement, certains petits hôpitaux communautaires et ruraux pourront maintenant faire fonctionner leur tout premier appareil d'IRM. Les membres de ces collectivités auront ainsi un accès plus commode à l'imagerie diagnostique et n'auront plus besoin de se déplacer pour passer un examen d'IRM. Ce financement permettra également d'installer des appareils d'IRM supplémentaires dans les hôpitaux des régions à forte croissance démographique où la demande de services d'IRM est en hausse. Grâce à un plus grand nombre de services d'IRM dans toute la province, les patients peuvent recevoir un diagnostic plus rapidement et, au besoin, commencer le traitement et les soins de suivi encore plus tôt.

Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé

L'Ontario accorde 175 millions de dollars aux hôpitaux par l'intermédiaire du Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé pour leur permettre d'aborder des besoins urgents de renouvellement de l'infrastructure comme des améliorations ou remplacements de toits, fenêtres, systèmes de sécurité, alarmes incendie et génératrices de secours. Ce sont des améliorations essentielles qui, en retour, permettront d'offrir d'excellents soins aux patients en première ligne dans un environnement sécuritaire et confortable. En 2022–2023, des travaux de modernisation et de réparation ont été effectués dans 131 hôpitaux dans le cadre de ce programme.

Centre de santé communautaire de Timmins

L'Ontario a investi plus de 10 millions de dollars pour construire un nouvel établissement de soins de santé pour le Centre de santé communautaire de Timmins (CSC de Timmins). Ce nouveau site dédié regroupera sous un même toit des services de santé complets afin d'améliorer l'accès à des soins de qualité pour les patients et les familles francophones de Timmins et des environs.

Le CSC de Timmins offre actuellement des programmes et des services tels que des services de santé primaire, des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et des services de traitement des maladies chroniques dans deux emplacements temporaires. Cet investissement permettra à l'équipe de fonctionner dans une nouvelle installation moderne et d'élargir les services pour y inclure l'éducation des enfants, la physiothérapie et les services de psychologie. Une fois terminé, le nouveau CSC de Timmins accueillera environ 18 000 visites et

20 000 personnes en groupe recevant des services de soins de santé chaque année. L'établissement permettra également aux étudiants en médecine de recevoir une formation pratique sur place sous la supervision d'un médecin de famille.

Hôpital général de Guelph

Le gouvernement de l'Ontario a engagé plus de 15 millions de dollars pour réaménager le service des urgences de l'Hôpital général de Guelph. Ce réaménagement permettra d'élargir les services d'urgence, y compris les services d'urgence en santé mentale, afin d'améliorer l'accès à des soins de grande qualité pour les patients et les familles de Guelph, de Wellington et des collectivités environnantes.

Hamilton Health Sciences

L'Ontario s'est engagé à verser plus de 20 millions de dollars au Hamilton Health Sciences pour appuyer la planification du réaménagement de l'Hôpital Juravinski et du Juravinski Cancer Centre du Hamilton Health Sciences et l'agrandissement du service des urgences de l'Hôpital général de Hamilton. Le réaménagement prévoit inclure une nouvelle tour de soins aux patients qui augmentera considérablement les services aux patients hospitalisés et ajoutera plus de 100 nouveaux lits pour les patients hospitalisés au site de Juravinski. L'agrandissement du service des urgences de l'Hôpital général de Hamilton aidera à réduire les pressions liées à l'espace et au volume, à fournir de l'espace supplémentaire pour le déchargement des ambulances et à réduire les temps d'attente pour les patients. Ce financement améliorera l'accès aux services pour la région en croissance autour de Hamilton, de Niagara-Ouest et du Centre-Sud de l'Ontario.

Centre de réactivation Hillcrest

La province a fourni jusqu'à 12,1 millions de dollars à l'appui du Centre de réactivation Hillcrest du Réseau universitaire de santé. Le centre exploite 75 lits de soins de transition pour fournir des soins aux patients qui attendent de passer de l'hôpital aux soins à domicile, aux soins en milieu communautaire ou aux soins de longue durée. Ce financement appuiera des rénovations clés et améliorera l'infrastructure existante afin que les patients puissent continuer à recevoir des soins de grande qualité dans un environnement confortable.

Muskoka Algonquin Healthcare

Le gouvernement de l'Ontario a investi 14 millions de dollars supplémentaires pour moderniser et agrandir Muskoka Algonquin Healthcare afin de soutenir la planification du réaménagement progressif de ses deux sites hospitaliers, l'Hôpital Memorial du district de Huntsville et l'Hôpital Memorial de Muskoka-Sud. Dans le cadre du réaménagement, plus de 60 nouveaux lits devraient être ajoutés dans les deux hôpitaux, ce qui portera le nombre total de lits de Muskoka Algonquin Healthcare à plus de 150. Il est également prévu d'améliorer les services de soins de santé essentiels, notamment la prise en charge des maladies chroniques, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et les services de soins de santé d'urgence. Grâce à ces nouveaux lits et à ces services améliorés, les familles de Muskoka, d'East Parry Sound et des collectivités environnantes continueront d'avoir accès aux soins dont elles ont besoin.

North of Superior Health Group

La province a investi 1 million de dollars pour moderniser et agrandir le site de l'Hôpital McCausland de North of Superior Health Group. Ce financement appuiera la planification précoce du réaménagement de l'hôpital, qui permettra d'améliorer les services d'urgence et l'infrastructure vieillissante afin de mieux appuyer la collaboration avec les partenaires de soins de santé et l'intégration des services et des programmes de santé. Ces efforts amélioreront l'accès aux soins pour les patients et leurs familles à Terrace Bay, Schreiber, Rossport, Jackfish et Pays Plat.

Oak Valley Health

Le gouvernement de l'Ontario investit 2,5 millions de dollars supplémentaires pour agrandir et construire un nouvel hôpital modernisé sur le site de l'Hôpital d'Uxbridge (anciennement connu sous le nom d'Hôpital de Markham-Stouffville) d'Oak Valley Health. Ce financement appuiera la planification d'un complexe hospitalier interconnecté qui réunira les fournisseurs de soins de santé et de santé communautaire dans trois établissements, y compris un nouvel hôpital, un foyer de soins de longue durée et un bâtiment de soins ambulatoires, afin d'améliorer l'expérience des patients et l'accès à des soins intégrés de haute qualité. Le réaménagement de l'hôpital permettra également d'élargir les services clés, notamment l'imagerie diagnostique, les services cardiorespiratoires et les services de laboratoire et de pharmacie.

Princess Margaret Cancer Care

L'Ontario a investi 5,3 millions de dollars pour planifier de multiples agrandissements au Princess Margaret Cancer Centre. Les travaux comprenaient une nouvelle unité de 14 lits pour les patients hospitalisés dans le cadre de son programme de greffe de cellules souches, l'expansion de l'unité de jour en hématologie maligne pour fournir des soins ambulatoires et l'expansion des cliniques ambulatoires d'hématologie maligne pour créer des initiatives dirigées par des infirmières et infirmiers spécialisés, comme le triage par téléphone, les évaluations sans rendez-vous et les soins virtuels de haute qualité. Ces nouveaux lits et l'élargissement des services permettront à un plus grand nombre de patients d'avoir accès à des traitements vitaux contre le cancer.

Centre de protonthérapie

L'Ontario a investi jusqu'à 5 millions de dollars dans le Réseau universitaire de santé afin d'appuyer la planification du tout premier établissement hospitalier de protonthérapie au Canada, qui offrira un traitement novateur et vital contre le cancer aux patients plus près de chez eux. Le centre de protonthérapie comprendrait jusqu'à cinq bureaux de traitement pour soutenir environ 1 500 patients pédiatriques et adultes chaque année.

L'Ontario travaille avec le groupe de planification de la protonthérapie, une collaboration entre Santé Ontario-Action Cancer Ontario, le Pediatric Oncology Group of Ontario, The Hospital for Sick Children et le Princess Margaret Cancer Centre — Réseau universitaire de santé, sur une planification plus poussée pour aider à répondre aux besoins en soins de santé des patients et des familles.

Scarborough Health Network

L'investissement de 1 milliard de dollars du gouvernement de l'Ontario appuiera plusieurs grands projets de réaménagement et d'expansion du Scarborough Health Network. Cet investissement comprend 3 millions de dollars supplémentaires pour planifier un nouvel Hôpital Birchmount, qui, dans la première phase, verra la construction d'une nouvelle tour pour les patients hospitalisés à la fine pointe de la technologie comptant plus de 200 nouveaux lits, 14 nouvelles salles d'opération et des locaux supplémentaires à l'appui de la croissance future. Une fois terminé, l'Hôpital Birchmount devrait compter plus de 450 lits, ce qui doublera presque sa capacité actuelle. Il est également prévu d'élargir les services de soins de santé de l'hôpital dans le cadre du réaménagement, ce qui comprend la médecine, la chirurgie, les soins intensifs et les soins d'urgence, les soins de santé mentale et de lutte contre

les dépendances, ainsi que les soins pour les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et la réadaptation.

La province investit également plus de 20 millions de dollars dans la rénovation de l'Hôpital général de Scarborough afin d'élargir les services d'imagerie diagnostique et de moderniser l'une des salles d'opération. L'Ontario a continué d'appuyer le réaménagement du service des urgences et de la clinique de traitement des fractures de l'Hôpital Centenary. De plus, le gouvernement appuie la planification et la construction d'un nouvel établissement de traitement des maladies rénales chroniques qui sera situé dans le nouveau centre communautaire du Bridletowne Neighbourhood Centre. Le nouvel établissement élargira les programmes d'hémodialyse et de traitement des maladies rénales chroniques du réseau et regroupera les services sous un même toit pour faciliter l'accès des patients à des traitements vitaux.

Centre régional de santé Southlake

L'Ontario a investi 5 millions de dollars pour agrandir le Centre régional de santé Southlake, afin d'appuyer la planification de la construction d'un nouvel hôpital à la fine pointe de la technologie et le réaménagement du site existant pour améliorer l'accès à des soins de santé de haute qualité pour les résidents de la région de York et du comté de Simcoe. Plus de 100 nouveaux lits d'hospitalisation devraient être ajoutés à Southlake, ce qui portera le nombre total de lits à plus de 600. La planification du nouvel hôpital comprendra également l'élargissement des soins actifs et postactifs, des soins intensifs et des soins d'urgence, de l'imagerie diagnostique, de la chirurgie et des soins de santé mentale. L'agrandissement de Southlake transformera également le site actuel de la promenade Davis en un centre de soins ambulatoires moderne.

Le ministère a également investi jusqu'à 4,6 millions de dollars dans les ressources humaines dans le domaine de la santé de Southlake, afin de renforcer son personnel de santé. Cet investissement dans le Programme élargi d'externat, les programmes de préceptorat clinique et le Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision aide à soutenir une expérience clinique pratique précieuse pour les étudiants en soins infirmiers et en santé des domaines connexes, et appuie les infirmières et infirmiers formés à l'étranger.

Centre de soins de santé St-Joseph de Hamilton

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à verser plus de 5 millions de dollars pour réaménager les services psychiatriques d'urgence du Centre de soins de santé St-Joseph de Hamilton. Ce réaménagement contribuera à accroître les services d'urgence en santé mentale et en lutte contre les dépendances à l'hôpital et à faire en sorte que les patients et les familles de Hamilton et des environs aient accès à des soins de grande qualité dans un espace confortable et empreint de compassion. L'espace situé à côté du service des urgences en santé mentale actuel sera réaménagé en deux secteurs de soins pour les patients. L'un de ces secteurs accueillera les patients qui vivent des crises plus graves de santé mentale et de dépendance et qui ont besoin de soins dans un environnement plus spécialisé, et l'autre s'adressera à ceux qui bénéficieraient d'autres soins médicaux et d'autres mesures de soutien en santé mentale.

Hôpital général de St. Thomas-Elgin

L'Ontario a investi 235 000 $ pour appuyer la modernisation des infrastructures essentielles de l'Hôpital général de St. Thomas-Elgin afin d'améliorer la prestation des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances dans le comté d'Elgin. Ce financement permettra d'améliorer trois salles des unités de soins intensifs psychiatriques, offrant aux personnes qui vivent des crises plus graves en santé mentale et en dépendance et qui ont besoin de soins plus spécialisés un endroit sécuritaire pour les recevoir dans leur propre collectivité. De plus, une deuxième salle d'isolement sera ajoutée dans l'unité de soins psychiatriques hospitaliers de l'hôpital.

Hôpital Stevenson Memorial

La province a investi 6 millions de dollars supplémentaires pour moderniser et agrandir l'Hôpital Stevenson Memorial à New Tecumseh. Ce financement appuiera la planification de la première phase du réaménagement de l'hôpital, y compris un nouvel ajout et un service des urgences moderne dont la taille aura triplé, ce qui améliorera l'accès à des soins de grande qualité pour les familles du comté de Simcoe.

Centre Sunnybrook des sciences de la santé

L'Ontario a investi 5 millions de dollars pour appuyer la planification de l'agrandissement et du réaménagement du Centre Sunnybrook des sciences de la santé, en vue d'aménager une nouvelle tour de soins intensifs à la fine pointe de la technologie qui ajoutera des lits et élargira les services de soins de santé dont le

besoin se fait tant ressentir. La nouvelle tour de soins intensifs de Sunnybrook regroupera les unités de soins intensifs de l'hôpital sous un même toit.

Selon la planification préliminaire, l'hôpital a l'intention d'ajouter plus de 100 nouveaux lits afin que la nouvelle tour compte un total d'environ 260 lits de patients. Il est prévu d'inclure plus de 100 lits réservés aux soins intensifs et plus de 100 lits réservés aux soins médicaux et chirurgicaux afin de faciliter l'accès des familles à des soins intégrés de haute qualité lorsqu'elles en ont besoin. L'hôpital prévoit également de moderniser son infrastructure existante et d'améliorer ses services de santé, notamment en élargissant son programme complexe d'hématologie maligne pour y ajouter des services de transplantation de cellules souches et en augmentant la radiothérapie afin que davantage de patients aient accès à des traitements vitaux contre le cancer.

Hôpital Toronto Western

Le gouvernement de l'Ontario a accordé une subvention de planification de 34 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle tour ultramoderne pour les patients à l'Hôpital Toronto Western. Cet agrandissement permettra d'ajouter 20 nouvelles salles d'opération, dont trois nouvelles salles d'opération guidées par imagerie pour des interventions neurochirurgicales et rachidiennes complexes. Grâce à ces nouvelles salles, le Réseau universitaire de santé pourra augmenter sa capacité chirurgicale de plus de 20 % au cours des 10 prochaines années afin de fournir des soins de grande qualité à un plus grand nombre de patients dans la région du grand Toronto et les collectivités environnantes. La tour comprendra également plusieurs nouvelles unités et services, dont une unité de soins préopératoires, une unité de soins post-anesthésiques, un service de retraitement des dispositifs médicaux et une pharmacie, et améliorera le programme de santé mentale pour fournir des soins encore mieux intégrés.

Centre de santé St-Joseph de Unity Health Toronto

Grâce à un investissement de plus de 1 milliard de dollars, l'Ontario appuie le réaménagement et l'agrandissement du Centre de santé St-Joseph de Unity Health Toronto. Ce financement permettra d'aménager une nouvelle tour de soins aux patients à la fine pointe de la technologie comportant un service des urgences élargi et de nouveaux espaces pour les salles d'opération, les soins intensifs et les programmes médicaux, chirurgicaux et de santé mentale pour les patients hospitalisés. Plus de 100 nouveaux lits devraient être ajoutés au Centre de santé St-

Joseph, pour un total de plus de 400 lits. L'investissement permettra également de rénover l'hôpital existant afin d'élargir les services de soins de santé indispensables et d'améliorer l'accès à des soins de grande qualité pour les résidents de Toronto et des collectivités environnantes.

Région de Waterloo

La province a investi 5 millions de dollars pour moderniser et agrandir l'Hôpital Grand River et l'Hôpital général St. Mary dans la région de Waterloo. L'investissement appuiera la planification du réaménagement des hôpitaux, l'ajout de lits pour les patients et l'élargissement des programmes et des services de soins cliniques dont les gens ont grandement besoin, comme les soins contre le cancer, les soins cardiaques, le programme thoracique, la chirurgie et l'imagerie médicale. De plus, les services ambulatoires tels que la chirurgie ambulatoire, les soins d'urgence, les cliniques et l'imagerie diagnostique seront améliorés. Le projet permettra aux hôpitaux de travailler ensemble de façon harmonieuse pour créer un système de soins de santé plus intégré et axé sur le patient dans la région.

Afin de soutenir davantage les soins de haute qualité dans la région, le gouvernement investit 1 million de dollars dans une étude à l'Hôpital Grand River pour évaluer l'utilisation de la technologie chirurgicale peropératoire qui pourrait améliorer les résultats pour les patients qui ont besoin d'une arthroplastie de la hanche. Cette technologie novatrice a été mise au point en Ontario et vise à accroître la précision de la pose des implants, ce qui pourrait accélérer la guérison des patients et réduire la probabilité de luxations de la hanche après une chirurgie.

William Osler Health System

Le gouvernement de l'Ontario a investi jusqu'à 21 millions de dollars pour élargir le William Osler Health System. Ce financement aidera à planifier la transformation de l'Hôpital Memorial de Peel en un nouvel hôpital offrant des services d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et des services élargis, y compris les soins aux aînés, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, la réadaptation et les soins continus complexes pour les patients et leurs familles.

Dans le cadre de cette transformation, le William Osler Health System prévoit fournir des soins postactifs à l'Hôpital Memorial de Peel aux patients qui se rétablissent d'un séjour de soins actifs avant de rentrer chez eux en toute sécurité. Plus de 250 nouveaux lits de patients hospitalisés devraient être ajoutés au William Osler

Health System, ce qui augmentera considérablement la capacité.

Le gouvernement de l'Ontario a également investi jusqu'à 3 millions de dollars pour appuyer la planification de l'expansion des services de soins contre le cancer à l'Hôpital Civic de Brampton, afin d'ajouter de nouveaux services et une capacité pour six accélérateurs linéaires médicaux afin de fournir un traitement par radiothérapie. Cela permettra aux patients d'avoir plus facilement accès à des traitements vitaux et à des soins de haute qualité contre le cancer plus près de chez eux.

Hôpital régional de Windsor

Alors que le gouvernement de l'Ontario accélère le calendrier de construction du nouvel Hôpital régional de Windsor, il a engagé plus de 30 millions de dollars en financement d'immobilisations pour l'hôpital actuel afin de permettre aux patients atteints de cancer et de maladies cardiovasculaires d'avoir accès à de meilleurs traitements. L'hôpital utilisera cet investissement pour rénover et agrandir son laboratoire de cathétérisme cardiaque, où les patients reçoivent des angiographies, des angioplasties et d'autres tests et procédures cardiaques à effraction minimale. De plus, cet investissement permettra à l'hôpital d'agrandir son centre de cancérologie afin d'accueillir un nouvel accélérateur linéaire qui offrira aux patients atteints de cancer le traitement de radiothérapie nécessaire.

Chaîne d'approvisionnement

Le ministère de la Santé travaille avec les patients, les fournisseurs et les partenaires de l'ensemble du gouvernement et du secteur de la santé pour créer une chaîne d'approvisionnement intégrée et axée sur le patient pour les produits et les services de soins de santé. On s'attend à ce que les hôpitaux en tirent des avantages importants, puisqu'ils auront accès à de meilleurs outils, à une meilleure expertise, à des données sur le rendement et à des mesures de soutien.

En réponse aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale causées par la pandémie, le ministère, en partenariat avec Santé Ontario et des organisations de la chaîne d'approvisionnement, a lancé le programme relatif à la pénurie de fournitures de soins de santé afin d'assurer l'accès des hôpitaux aux fournitures médicales et chirurgicales essentielles nécessaires pour fournir des soins de qualité et équitables aux patients dans toute la province. Le ministère de la Santé continue également de travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Services au public et aux entreprises et ApprovisiOntario

sur les moyens de moderniser le système d'approvisionnement de la province et d'améliorer la valeur et les résultats pour les patients, les fournisseurs de soins et le système de soins de santé.

Services de santé d'urgence

Programme de soutien par les pairs pour les services des urgences

Le ministère, en collaboration avec Santé Ontario, a mis sur pied le Programme de soutien par les pairs pour les services des urgences pour aider à soutenir les patients. Le programme soutient les médecins des services d'urgence des régions rurales et éloignées en leur donnant accès à un encadrement et à un soutien immédiats fournis par des pairs expérimentés, sur demande et en temps réel par l'intermédiaire de canaux virtuels. Le programme fournit actuellement un soutien à 27 hôpitaux ruraux et éloignés de la province et devrait prendre de l'expansion en 2023–2024.

Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance

La province a accordé une augmentation de 7 millions de dollars en 2022–2023 pour soutenir le Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance. Cet investissement a permis d'offrir un soutien supplémentaire à 20 municipalités qui participaient déjà au programme, tout en élargissant le programme à sept nouvelles municipalités. Le programme offre du financement aux professionnels de la santé qui se consacrent au transfert (ou à l'affectation) des patients ambulanciers vers les hôpitaux, ce qui libère les ambulanciers paramédicaux pour qu'ils puissent répondre plus rapidement aux appels au 9-1-1 et augmente ainsi la disponibilité des ambulances. Afin de relever les défis liés aux ressources humaines en santé, l'admissibilité au financement du Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance a également été élargie en 2022 pour inclure les ambulanciers paramédicaux, les thérapeutes respiratoires, les adjoints au médecin et le personnel infirmier.

Financement des ambulances terrestres

Pour 2022–2023, le gouvernement de l'Ontario a fourni près de 764 millions de dollars en financement pour aider les municipalités à assumer le coût des opérations d'ambulance terrestre. Cela représente une augmentation moyenne de 5 % au niveau

provincial par rapport aux niveaux de financement de 2021–2022.

Modèles de soins aux patients du service 9-1-1

Le ministère collabore avec ses précieux partenaires, notamment l'Ontario Association of Paramedic Chiefs et le comité consultatif médical du groupe des bases hospitalières de l'Ontario, afin d'élargir les modèles de soins aux patients qui offrent aux ambulanciers paramédicaux la souplesse nécessaire pour traiter les patients sur place et les orienter ou les renvoyer vers des services de soutien dans la collectivité, afin d'éviter des visites inutiles au service des urgences.

À ce jour, le ministère a approuvé des initiatives fructueuses de modèles de soins aux patients en santé mentale, en lutte contre les dépendances et en soins palliatifs dans 41 collectivités de l'Ontario. Le ministère a également élargi ces initiatives pour desservir d'autres groupes de patients, comme ceux atteints d'épilepsie et de diabète.

Renouvellement des services d'ambulance aérienne Ornge

L'Ontario renouvelle la flotte d'aéronefs à voilure fixe des services d'ambulance aérienne Ornge par de nouveaux aéronefs à la fine pointe de la technologie. Cet investissement dans l'avenir d'Ornge lui permettra de continuer à fournir des services d'ambulance aérienne sécuritaires et uniformes à l'ensemble de la population ontarienne, en particulier dans les régions rurales et éloignées de la province.

Modernisation de la répartition

Le ministère a travaillé avec des partenaires du secteur pour moderniser le système de répartition des ambulances grâce à ce que l'on considère largement comme la norme de soins pour les centres de répartition des ambulances dans le monde entier grâce au déploiement de mises à niveau du Système de répartition assistée par ordinateur à 13 centres intégrés de répartition d'ambulances (CIRA) et au lancement du Medical Priority Dispatch System au CIRA de Mississauga.

Soins à domicile et en milieu communautaire

Élargissement des soins à domicile

Les soins à domicile sont la prestation de services de soutien à la personne, de soins infirmiers et d'autres services professionnels aux aînés et aux personnes de tous âges

qui ont besoin de soins pour rester à la maison ou se rétablir d'un séjour à l'hôpital, ou pour permettre aux enfants et aux jeunes de participer à la vie scolaire. À compter de 2022–2023, l'Ontario investira 1 milliard de dollars de plus sur trois ans pour stabiliser et élargir encore les soins à domicile, ce qui profitera aux près de 700 000 familles qui dépendent des soins à domicile chaque année, notamment en les aidant à éviter les visites inutiles à l'hôpital et les admissions dans les foyers de soins de longue durée, ainsi qu'à raccourcir les séjours à l'hôpital. Ce nouveau financement appuiera l'élargissement des services de soins à domicile et permettra de maintenir en poste, de recruter et de former un plus grand nombre de travailleurs des soins à domicile.

Élargissement des services communautaires

À compter de 2022–2023, le gouvernement investit 100 millions de dollars sur trois ans pour stabiliser et élargir les services communautaires, dont les services communautaires de soutien, les services liés aux traumatismes crâniens et les services d'assistance. Ces services comprennent les repas, le transport, les soins de relève ainsi que les services de soutien à la personne.

Modernisation de la prestation des services

En mai 2022, la *Loi de 1994 sur les services de soins à domicile et les services communautaires* (https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/94l26) et ses règlements ont été abrogés, et la *Loi de 2020 pour connecter la population aux services de soins à domicile et en milieu communautaire* (https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/s20013) et le nouveau règlement sur les soins à domicile et en milieu communautaire sont entrés en vigueur. La nouvelle loi et le nouveau règlement fournissent un cadre modernisé pour la prestation des services de soins à domicile et en milieu communautaire, les équipes Santé Ontario aidant à guider l'expansion et la modernisation des soins à domicile et en milieu communautaire au sein d'un système de soins de santé intégré. La province travaille avec les équipes Santé Ontario et les fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire pour mettre en œuvre des programmes nouveaux et novateurs pour les personnes qui souhaitent accéder aux soins à domicile, y compris davantage d'options de soins virtuels et la mise en relation des services de soins à domicile avec d'autres fournisseurs de soins, comme les médecins de famille.

Soins communautaires paramédicaux

Avec l'aide des ambulanciers paramédicaux qui travaillent aux côtés des fournisseurs de soins à domicile et de soins primaires, les personnes atteintes de maladies chroniques reçoivent un soutien supplémentaire pour vivre à domicile de façon plus autonome et éviter les visites régulières aux salles des urgences des hôpitaux. Le programme élargi des soins communautaires paramédicaux du ministère de la Santé est en place dans 55 collectivités et a permis de mettre en relation plus de 30 000 personnes avec un soutien non urgent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à domicile ou en milieu communautaire. L'initiative permet aux ambulanciers paramédicaux d'utiliser leur formation et leur expertise pour assurer des visites à domicile et offrir une gamme de services, notamment s'assurer que les médicaments sont pris comme prescrit, éduquer les gens sur la prise en charge correcte de leur maladie chronique, et fournir des évaluations et des aiguillages vers les services de soins communautaires locaux, comme les soins à domicile.

Expansion des soins palliatifs

En 2022–2023, le gouvernement de l'Ontario a investi 13,7 millions de dollars supplémentaires en financement opérationnel pour les centres de soins palliatifs admissibles de la province afin de soutenir les coûts cliniques des services en fin de vie. La province a également investi 4 millions de dollars pour agrandir l'Hospice Niagara en ajoutant deux nouveaux centres d'excellence en soins palliatifs à Welland et à Fort Erie. Cet investissement appuiera la planification et la construction des deux centres qui ajouteront 20 nouveaux lits réservés aux soins palliatifs, pour un total de 30 lits de soins palliatifs exploités par Hospice Niagara. Une fois ces centres ouverts, la province fournira un financement de fonctionnement supplémentaire de 2,1 millions de dollars par année pour appuyer encore les services de soins en fin de vie pour plus de 500 personnes dans les deux nouveaux centres.

L'Ontario s'est également engagé à ajouter 23 nouveaux lits réservés aux soins palliatifs dans 10 sites de la province. Ces nouveaux lits sont situés à Vaughan, à Mississauga, à Durham, dans le comté de Hastings, dans le comté de Northumberland, à Parry Sound, à Kenora, à Hamilton, à Windsor et à Waterloo. Ces 23 lits s'ajoutent aux 500 lits déjà disponibles dans toute la province qui permettent aux Ontariennes et aux Ontariens de recevoir des soins en fin de vie confortables et dignes près de leur collectivité et de leurs proches.

Programme d'appareils et accessoires fonctionnels

Le gouvernement de l'Ontario a mis en œuvre un financement pour les systèmes de

surveillance du glucose en continu en temps réel (SGC-TR) pour les membres de la population ontarienne admissibles. Le financement des systèmes de SGC-TR et des fournitures connexes aidera les Ontariennes et Ontariens les plus vulnérables atteints de diabète de type 1, qui sont les plus à risque d'un événement hypoglycémique grave ou qui ne peuvent pas reconnaître ou communiquer les symptômes d'hypoglycémie, à gérer leur état.

Équipes Santé Ontario

Les équipes Santé Ontario (ESO) sont un modèle de prestation intégrée de soins de santé dans le cadre duquel les fournisseurs de soins de santé et de soins communautaires travaillent en équipe pour les membres de leur population, même s'ils proviennent d'organismes ou d'endroits physiques différents. Les ESO regroupent des fournisseurs de soins de santé de tous les secteurs de la santé et des collectivités, y compris les soins primaires, les hôpitaux, les soins à domicile et en milieu communautaire, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et les soins de longue durée, en une seule équipe collaborative pour mieux coordonner les soins et partager les ressources.

Une équipe Santé Ontario est responsable de fournir des soins à ses patients, de comprendre leurs antécédents en matière de soins de santé, de faciliter leur transition d'un fournisseur à un autre, de les relier directement à différents types de soins et de leur fournir une aide 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour les orienter dans le système de soins de santé.

Le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec Santé Ontario, a approuvé trois nouvelles ESO dans le Nord de l'Ontario qui élimineront les obstacles d'accès aux soins de santé afin de fournir des soins connectés et plus commodes. Voici les nouvelles ESO :

- L'équipe Santé Ontario de Maamwesying, qui dessert les collectivités autochtones du Nord-Est de l'Ontario, y compris la population autochtone urbaine de Sault Ste. Marie
- L'équipe Santé Ontario de la ville et du district de Thunder Bay, qui dessert Thunder Bay et la région environnante
- L'équipe Santé Ontario de Kiiwetinoong Healing Waters, qui dessert Dryden, Red Lake et Sioux Lookout

À la suite de l'ajout de ces nouvelles équipes, la province compte désormais 54 équipes Santé Ontario. Le ministère de la Santé a également invité quatre nouvelles équipes potentielles à présenter des demandes dûment remplies pour devenir des équipes Santé Ontario approuvées. Une fois approuvées, ces autres équipes permettraient à la province d'atteindre son objectif de couverture provinciale complète, en veillant à ce que tout le monde ait le soutien d'une équipe Santé Ontario. Les quatre équipes restantes sont les suivantes :

- L'Équipe Ontario Cochrane District Team
- L'Équipe Sudbury Espanola Manitoulin Elliot Lake Team
- L'Équipe des régions du Temiskaming Area Team
- L'équipe de West Parry Sound

Afin de s'assurer que les équipes Santé Ontario sont conçues pour durer et positionnées pour offrir de meilleurs soins aux patients, la province a introduit une nouvelle orientation pour les ESO dans le document La voie à suivre (https://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/connectedcare/oht/docs/OHT_path_forward.pdf) . Ce document établit une nouvelle orientation pour les structures communes des ESO, la prise de décisions, la capacité opérationnelle, les communications et les protocoles de soins. Le ministère et Santé Ontario collaborent avec les ESO et les partenaires du système pour mettre en œuvre cette orientation.

Santé publique

Lutte contre la COVID-19

En avril 2022, le gouvernement de l'Ontario, en consultation avec le médecin hygiéniste en chef, a élargi l'admissibilité aux quatrièmes doses du vaccin contre la COVID-19 aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis et aux membres de leur ménage non autochtone âgés de 18 ans et plus. À compter de septembre 2022, l'admissibilité aux premières doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 a été élargie aux enfants âgés de 5 à 11 ans, afin de fournir une couche supplémentaire de protection à ceux qui en ont besoin avant la nouvelle année scolaire.

Plus tard en septembre 2022, conformément aux directives de Santé Canada et du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), la province a commencé à offrir la dose de rappel bivalente contre la COVID-19 à tous les membres de la population

ontarienne âgés de 18 ans et plus, en commençant par les populations les plus vulnérables, puis à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus si elles avaient terminé leur série primaire de vaccins contre la COVID-19. Un nouveau vaccin pédiatrique contre la COVID-19 de Pfizer a également été mis à la disposition des enfants âgés de 6 mois à moins de 5 ans.

Pour les patients à haut risque d'hospitalisation et de maladie grave, les traitements antiviraux, y compris le Paxlovid (nirmatrelvir et ritonavir) et le Veklury (remdesivir), ont été rendus plus faciles d'accès et disponibles par de multiples canaux. Les pharmaciens, les médecins, les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens et les centres d'évaluation clinique ont offert des ordonnances de Paxlovid grauites aux personnes admissibles.

Afin d'améliorer davantage l'accès à cette option de traitement efficace, l'Ontario a mis à jour ses lignes directrices sur le dépistage par réaction en chaîne par polymérase (PCR), qui sont utilisées pour déterminer qui doit recevoir Paxlovid. Les pharmacies de l'Ontario qui participent au programme de dépistage par PCR financé par l'État offrent un accès pratique au dépistage aux personnes admissibles. Des tests PCR gratuits ont été offerts à tous les emplacement de test (https://www.ontario.ca/centres-depistage/) de la province, et des tests antigéniques rapides ont continué d'être disponibles gratuitement dans plus de 3 000 points de vente (https://www.ontario.ca/autoevaluation/) dans la province.

Compte tenu des taux de vaccination élevés de la province, de l'augmentation des doses de rappel et de la disponibilité des antiviraux, l'Ontario dispose des outils nécessaires pour gérer les répercussions du virus. Le médecin hygiéniste en chef et la province ont continué de surveiller les indicateurs clés et la situation de la COVID-19 partout en Ontario.

Financement de la santé publique

L'Ontario a investi 19 millions de dollars supplémentaires en 2022–2023, ce qui porte l'investissement supplémentaire total pour les bureaux de santé publique à 100 millions de dollars (soit une augmentation de 14 %) depuis 2018–2019 (excluant les investissements liés à la COVID-19). Cet investissement comprenait un financement de croissance de 1 % pour faire face à l'augmentation des coûts associés à la prestation directe des services, y compris la reprise après la pandémie, un financement pour soutenir la prestation du Programme ontarien de soins dentaires

pour les aînés, qui fournit des soins dentaires complets aux aînés admissibles issus de ménages à faible revenu, et un financement pour aider à maintenir en poste le personnel infirmier dans l'ensemble du secteur de la santé publique.

Le gouvernement de l'Ontario a également permis d'accroître la capacité des bureaux de santé publique à prévenir, surveiller, détecter et contenir la COVID-19. Depuis 2020–2021, l'Ontario a investi environ 1,6 milliard de dollars supplémentaires pour financer les bureaux de santé publique afin qu'ils appuient et améliorent la surveillance de la COVID-19, la gestion des cas et des contacts ainsi que la prestation du programme de vaccination à l'échelle locale.

Le gouvernement de l'Ontario reste déterminé à travailler avec les partenaires de la santé publique et des municipalités pour surveiller la capacité et les besoins de financement liés à l'intervention contre la COVID-19 afin de s'assurer que les services de santé publique essentiels sont maintenus et fournis pour protéger la santé et le bien-être de la population de l'Ontario.

Vaccins contre la grippe

À compter de novembre 2022, des vaccins gratuits contre la grippe ont été offerts aux Ontariennes et aux Ontariens âgés de six mois et plus. Ils ont pu se faire vacciner contre la grippe dans les cabinets des médecins et des infirmières praticiennes, ainsi que dans certains bureaux de santé publique et certaines pharmacies participantes. Afin de protéger les plus vulnérables, l'approvisionnement initial en vaccins contre la grippe de l'Ontario en septembre 2022 a été accordé en priorité aux foyers de soins de longue durée et aux hôpitaux, puis aux maisons de retraite, aux cabinets des fournisseurs de soins de santé et aux pharmacies participantes pour les aînés et les personnes de la collectivité qui sont plus à risque de complications de la grippe. Un vaccin à jour est la meilleure façon pour les gens de rester en bonne santé pendant la saison de la grippe et des maladies respiratoires.

Soins de santé communautaires

Équipes de soins primaires interdisciplinaires

La province fournit des fonds supplémentaires pour créer davantage d'équipes de soins primaires interdisciplinaires, qui comprennent des membres de deux professions ou plus, tels que des membres du personnel infirmier, des médecins, des

travailleurs sociaux et d'autres personnes. Cet investissement de 30 millions de dollars permettra de créer jusqu'à 18 équipes nouvelles ou élargies et aidera à combler l'écart dans l'accès aux soins primaires interdisciplinaires pour les patients vulnérables, marginalisés et seuls, afin de s'assurer qu'ils sont en mesure d'accéder aux soins à l'endroit et au moment où ils en ont besoin. De plus, cette expansion favorisera l'intégration des soins primaires au sein des équipes Santé Ontario et soutiendra la prestation directe de services dans les équipes de soins primaires interdisciplinaires existantes qui subissent une augmentation des coûts de fonctionnement.

Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure de la santé communautaire

Le ministère a investi plus de 7,6 millions de dollars pour soutenir les améliorations et les réparations essentielles dans 65 établissements de soins de santé communautaires de la province dans le cadre du Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure de la santé communautaire. Ce financement aidera les partenaires du système de soins de santé à répondre aux besoins urgents en matière de renouvellement des infrastructures.

Les établissements de santé communautaire sont financés par l'État et offrent une gamme de programmes aux patients de toute la province, y compris des soins primaires, des services communautaires de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie, des soins de santé connexes comme la kinésithérapie et la thérapie respiratoire, ainsi que des programmes et des services offerts par un bureau de santé publique.

Nouveau programme de réadaptation communautaire après un accident vasculaire cérébral

Le ministère a investi jusqu'à 5 millions de dollars pour formuler des recommandations en vue de l'établissement d'un programme de réadaptation communautaire complet après un accident vasculaire cérébral pour les adultes victimes d'AVC, et pour financer les services de première ligne. L'investissement initial de cette année pourrait être suivi d'investissements continus dans l'avenir pour veiller à ce que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens aient accès à des soins post-AVC de grande qualité dans leur collectivité une fois qu'ils ont quitté l'hôpital. Un programme de réadaptation communautaire après un accident vasculaire cérébral à l'échelle de la province assurera un accès uniforme à ces thérapies importantes pour tous les adultes, peu importe leur âge ou l'endroit où ils vivent.

Comme première étape de l'élaboration du nouveau programme de réadaptation communautaire après un accident vasculaire cérébral, le gouvernement a demandé à Santé Ontario d'évaluer l'état actuel des services communautaires de réadaptation après un AVC et de cartographier les points d'accès à ces services. Ces efforts aideront à cerner les possibilités immédiates d'améliorer l'accès à des soins coordonnés après un AVC en tirant parti des ressources existantes élaborées en collaboration avec des partenaires du secteur. Santé Ontario travaillera également en étroite collaboration avec la province à l'élaboration d'une approche normalisée de collecte de données provinciales afin de saisir le nombre total de patients victimes d'un AVC qui ont accès à des services de réadaptation externes.

Santé mentale et dépendances

En 2022–2023, le ministère a accordé un financement ponctuel supplémentaire de 204 millions de dollars au secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances pour soutenir et améliorer la capacité grâce à des investissements tels que la formation, l'équipement et les fournitures, l'amélioration des espaces de prestation de services et les licences de logiciels. Cet investissement s'appuie sur le plan *Vers le mieux-être*, une stratégie provinciale visant à répondre aux besoins de longue date en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, avec un investissement historique de 3,8 milliards $ sur 10 ans.

Parlons maintenant pour les enfants et les jeunes

Le gouvernement de l'Ontario a investi 4,75 millions de dollars en 2022–2023 pour élargir le programme virtuel de counseling « Parlons maintenant » afin de mettre en relation les enfants, les jeunes et leurs familles avec des moyens plus pratiques et plus rapides d'accéder à des services de counseling en santé mentale, peu importe où ils vivent. Le service « Parlons maintenant » offre des moyens pratiques de parler à un clinicien par téléphone, vidéoconférence, message texte et clavardage sans rendez-vous. Le programme a débuté sous la forme d'un projet pilote en novembre 2022 avec six organisations de santé mentale participantes et est en cours d'élargissement à d'autres organisations et à leurs patients sur liste d'attente.

Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario

La province a élargi le nombre de carrefours bien-être pour les jeunes dans toute la province afin qu'il soit plus rapide et plus facile pour les jeunes d'accéder à un soutien en santé mentale et en consommation de substances, à des soins primaires, à des

services sociaux, à l'éducation et à plus encore. Dans le cadre du Fonds pour les services de lutte contre les dépendances, le gouvernement ajoute 8 nouveaux carrefours bien-être pour les jeunes aux 14 qui ont été créés depuis 2020, ce qui porte le total à 22 dans la province. Les huit nouveaux carrefours bien-être pour les jeunes seront situés dans la région d'Algoma, à Kingston, Frontenac et Lennox et Addington, à London-Middlesex, dans la Première Nation anichinabée de Sagamok, à Sarnia-Lambton, à Sudbury, à Thorncliffe Park et à West Toronto.

Soutien en santé mentale pour les travailleurs de la santé

L'Ontario a investi plus de 12,4 millions de dollars sur deux ans depuis 2021–2022 pour fournir des services de soutien existants et élargis en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances à tous les travailleurs de la santé de première ligne de la province. En date du 28 février 2023, plus de 5 100 travailleurs de la santé avaient accès à un soutien psychothérapeutique individuel auprès d'un clinicien dans l'un des cinq hôpitaux partenaires ou par l'intermédiaire de l'Association de psychologie de l'Ontario, et près de 2 000 travailleurs de la santé avaient participé au programme de soutien par les pairs ECHO. Des séances de formation sur le mieux-être mental axées sur l'organisation ont également été offertes par la Division de l'Ontario de l'Association canadienne pour la santé mentale dans le cadre de son programme Your Health Space, et à la mi-mars 2023, plus de 11 800 dirigeants et employés du secteur des soins de santé avaient assisté à une séance. En outre, plus de 17 000 travailleurs de la santé se sont inscrits à la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) sur Internet lorsqu'elle était proposée dans le cadre d'une initiative d'intervention contre la pandémie de mai 2020 à septembre 2022.

Services intensifs de soutien aux hôpitaux pour les enfants et les jeunes atteints de troubles de l'alimentation

L'Ontario a investi plus de 21 millions de dollars en financement unique sur deux ans depuis 2021–2022 afin de répondre immédiatement à la demande accrue de soins intensifs spécialisés pour les enfants et les jeunes qui reçoivent un diagnostic de trouble de l'alimentation. Le gouvernement de l'Ontario a fourni des fonds pour appuyer les services liés aux troubles de l'alimentation au Hospital for Sick Children, à l'Hôpital McMaster pour enfants à Hamilton Health Sciences, à l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) et au Children's Hospital du London Health Sciences Centre. Ces fonds ont permis de financer jusqu'à 11 lits d'appoint pour les patients hospitalisés ainsi que des places supplémentaires en hospitalisation partielle et en traitement de jour, afin d'aider les patients atteints de troubles de l'alimentation à

passer plus efficacement des soins en milieu hospitalier aux soins communautaires, en veillant à ce que les enfants et les jeunes reçoivent des soins de grande qualité dans les bons milieux.

Fonds pour les services de lutte contre les dépendances

Un montant supplémentaire de 90 millions de dollars a été approuvé dans le cadre du Fonds pour les services de lutte contre les dépendances, qui comprenait plus de 41 millions de dollars pour 2022–2023 afin d'accroître l'accès au traitement des dépendances en établissement, environ 210 des lits prévus étant opérationnels à ce jour. En plus des nouveaux lits de traitement, un financement a été engagé à compter de 2022–2023 pour soutenir les services et les mesures de soutien hors établissement dans toute la province, y compris les services de ressourcement fondés sur les terres pour les Autochtones, les cliniques mobiles de santé mentale et les carrefours bien-être pour les jeunes, en vue d'améliorer l'accès à d'autres types de traitements.

Programmes de médicaments

Trikafta

Grâce à son programme de médicaments financé par l'État, le gouvernement de l'Ontario a élargi la couverture de Trikafta, la plus récente option de traitement de la fibrose kystique, pour inclure tous les membres de la population ontarienne âgés de 6 ans et plus. La province a également retiré la fonction pulmonaire des critères d'admissibilité des patients afin de réduire davantage les obstacles à l'accès aux traitements qui changent la vie des patients atteints de fibrose kystique. L'Ontario est maintenant la première province à élargir l'accès aux jeunes de 6 à 11 ans.

Luxturna

L'Ontario a versé 2,9 millions de dollars pour mettre sur pied un programme provincial de thérapie génique visant à lutter contre la cécité chez les personnes atteintes d'une maladie génétique rare et débilitante des yeux, la maladie héréditaire de la rétine. Luxturna est la première thérapie génique approuvée par Santé Canada pour les maladies rétiniennes héréditaires. Avant Luxturna, il n'existait pas de traitement efficace pour les enfants et les adultes vivant avec cette forme héréditaire de perte de vision qui peut conduire à la cécité. Ce financement public essentiel couvrira le traitement unique, qui ralentit la progression de la perte de vision et, dans

certains cas, améliore la vision. Il couvrira également les coûts liés aux médicaments et aux traitements des patients.

Biosimilaires

L'Ontario s'est joint à plusieurs autres provinces et territoires pour élargir l'utilisation de médicaments biosimilaires pour les Ontariens. Les bénéficiaires du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) qui reçoivent un produit biologique original commenceront à passer sans frais à une version biosimilaire approuvée par Santé Canada du médicament. Les patients et les fournisseurs de soins de santé peuvent être assurés que la qualité, l'innocuité et les bénéfices pour le patient du biosimilaire sont très similaires à ceux du médicament biologique. Les biosimilaires sont soumis au même processus d'approbation fiable et rigoureux de Santé Canada. Pour être approuvé au Canada, un biosimilaire doit s'avérer très semblable, sans différences cliniquement significatives en termes d'innocuité et d'efficacité. Le ministère continuera de travailler avec ses partenaires, notamment les médecins, les pharmaciens et les fabricants, pour assurer une transition harmonieuse et réussie. Ce changement permettra à l'Ontario d'investir davantage dans des traitements médicamenteux nouveaux et novateurs et de continuer à élargir la liste des médicaments d'importance vitale financés par l'État.

Services de laboratoire provinciaux

Séquençage génomique en Ontario

La province a continué d'investir dans le séquençage génomique pour le diagnostic des maladies rares en Ontario. Grâce à l'achèvement réussi du projet pilote « Genome-wide Sequencing Ontario » (GSO) à SickKids à Toronto et à l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario à Ottawa, ces tests continueront d'être un service clinique financé par la province en Ontario, afin que les Ontariennes et les Ontariens atteints de maladies rares puissent avoir accès aux diagnostics novateurs et révolutionnaires dont ils ont besoin plus près de chez eux.

Grâce à cet investissement, l'Ontario est en mesure d'offrir des tests de dépistage aux personnes dont les échantillons de dépistage auraient auparavant été envoyés à l'étranger. Un meilleur accès à ces tests signifie qu'un plus grand nombre de patients atteints de maladies rares pourront obtenir plus rapidement les traitements et les soins dont ils ont besoin. Ce projet pilote novateur était le premier du genre au

Canada, et l'Ontario continue d'être à l'avant-garde de la médecine génomique à l'échelle nationale et parmi les principales administrations à l'échelle internationale.

Santé numérique/virtuelle

Santé811

Le gouvernement de l'Ontario et Santé Ontario lancent Santé811 (https://health811.ontario.ca/static/fr-ca/guest/home) (auparavant appelé ConnexionSanté Ontario), un nouvel outil qui permet aux Ontariennes et aux Ontariens de communiquer avec une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé par téléphone ou clavardage en ligne et de trouver les services de soins de santé et les renseignements dont ils ont besoin sur un site Web unique et facile à utiliser. Santé811 a remplacé l'ancien programme Télésanté Ontario, en ajoutant des outils en ligne améliorés et en permettant aux gens d'appeler le 811 ou de visiter le site Web 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour obtenir des conseils en matière de santé, s'y retrouver dans les services de santé et trouver de l'information. Ce service aide la population ontarienne à éviter les visites inutiles aux services des urgences et les retards inutiles dans l'accès aux soins. Les conseillers et le personnel clinique de Santé811 offrent actuellement des services de soutien aux Ontariennes et aux Ontariens dans le cadre de plus de 80 000 appels et conversations par mois, en respectant un temps d'attente de moins de 60 secondes 98 % du temps.

Surgical waitlist HUB

La province a financé la mise en œuvre d'un nouveau logiciel novateur dans les hôpitaux de l'Est de l'Ontario qui aidera à réduire l'arriéré de chirurgies dans la région. La solution novatrice Surgical Waitlist HUB, la première en Ontario, conçue par Novari Health, regroupe les patients en attente d'une intervention chirurgicale dans un système régional de listes d'attente en temps réel à l'aide d'outils interactifs de cartographie et d'analyse. Le HUB améliorera la coordination des services chirurgicaux entre les hôpitaux de l'Est de l'Ontario. Le logiciel, en collaboration avec les hôpitaux de la région, s'intégrera aux systèmes de TI des hôpitaux existants pour obtenir une vue d'ensemble de l'arriéré, raccourcir les temps d'attente et aider à cerner les goulots d'étranglement à diverses étapes du processus chirurgical.

Services en français

Afin de mieux servir la communauté francophone, l'Ontario offre maintenant l'option

d'inclure des caractères de langue française, comme les accents (par exemple, ç, è, é, ê, ë), sur les cartes Santé de l'Ontario. Il s'agit d'un autre pas en avant dans le plan de la province visant à rendre les caractères français disponibles sur toutes les pièces d'identité du gouvernement de l'Ontario. Les Ontariens qui portent un nom français peuvent se rendre à site de Service Ontario avec les pièces justificatives d'identification requises (https://www.ontario.ca/fr/page/remplacer-annuler-ou-modifier-les-renseignements-de-votre-carte-sante#section-3) pour demander une carte Santé de remplacement gratuite affichant leur nom avec des caractères français, y compris des accents.

L'Ontario offre des soins virtuels comme autre outil pour relier les patients francophones de la province aux services de soins de santé dans la langue de leur choix. Qu'ils vivent dans une collectivité francophone, dans un milieu rural et éloigné ou en milieu urbain, les patients peuvent communiquer avec un fournisseur de soins de santé et recevoir des soins en français par vidéo en temps réel. Une carte de localisation des services en français fournit également des informations sur les services disponibles en français, y compris l'accès aux soins de santé virtuels. Les détails sont accessibles à l'adresse suivante : otn.ca/fr/patients/virtual-care-fls (https://otn.ca/fr/patients/virtual-care-fls/) .

Indicateurs de rendement clés

Le ministère de la Santé est déterminé à réaliser le plan de l'Ontario visant à éliminer les soins de santé de couloir et à accroître la capacité d'un système de santé intégré, interconnecté et axé sur les besoins des patients. Un élément clé de ce plan consiste à mesurer les progrès réalisés par la province à l'égard de 15 indicateurs de rendement clés (IRC) du ministère ainsi qu'à mesurer divers niveaux de programme. Ces IRC sont liés aux priorités du gouvernement et du ministère. Voici cinq exemples d'IRC que le ministère suit chaque année et les résultats de rendement les plus récents de chaque mesure. Les cinq IRC illustratifs du ministère énumérés ci-dessous permettent de suivre les progrès réalisés à l'égard des résultats et des priorités stratégiques du ministère, comme la fin de la médecine de couloir, l'accès aux soins virtuels, le taux d'autres niveaux de soins (ANS), etc.

Mesure des résultats nº 1 — Nombre moyen quotidien de patients hospitalisés recevant des soins dans des lits de soins de santé de couloir

Le ministère s'efforce de mettre fin à la médecine de couloir et de garantir un accès en temps opportun à des soins de santé de grande qualité pour tous les patients. En

décembre 2022, la province a enregistré une moyenne quotidienne de 1 374 patients hospitalisés recevant des soins dans des lits dans les couloirs. L'objectif est d'éviter l'hospitalisation des patients recevant des soins de santé dans les couloirs, et le plan pour atteindre l'objectif comprend la gestion d'un meilleur flux de patients dans les hôpitaux, la création d'une capacité de lits supplémentaire et la garantie que les patients reçoivent des soins dans le bon environnement au bon moment.

Mesure des résultats nº 2 — Pourcentage d'Ontariennes et d'Ontariens qui ont eu une consultation virtuelle

Le ministère établit des attentes au moyen du modèle des équipes Santé Ontario (ESO) et modernise les cadres de facturation des soins virtuels afin d'éliminer les obstacles obsolètes aux soins virtuels. Un sondage mené entre novembre 2021 et février 2022 avait indiqué que 73,2 % des Ontariennes et des Ontariens avaient effectué une visite virtuelle au cours des 12 derniers mois, dépassant de loin l'objectif de 30 % d'ici à 2022–2023. L'incidence de la COVID-19 sur les habitudes de service et de soins a accéléré la réalisation de l'objectif.

Mesure des résultats nº 3 — Taux d'autres niveaux de soins (ANS)

Le ministère collabore avec Santé Ontario et les hôpitaux pour relever les défis liés à la capacité et aux ANS (création de capacités dans tout le continuum, soutien de la demande croissante de services hospitaliers et transition appropriée des patients). En date de novembre 2022, le taux d'ANS était de 15,2 %, ce qui était supérieur au taux moyen de l'exercice 2021–2022. L'augmentation pourrait être liée à des pénuries de personnel dans le secteur de la santé qui empêchent la sortie des patients vers leur prochaine destination et à la fin des ordonnances d'urgence qui favorisent un afflux de patients créant de grands volumes de circulation des patients.

Mesure des résultats nº 4 — Pourcentage de la population ontarienne desservie par une équipe Santé Ontario (ESO) à maturité

À la suite de l'approbation de trois nouvelles ESO en octobre 2022, l'Ontario compte actuellement un total de 54 ESO qui desservent 97 % de la population ontarienne à maturité. L'objectif ultime est que les ESO approuvées desservent 100 % de la population de l'Ontario d'ici au 1er janvier 2025. La valeur cible sera atteinte lorsque toutes les collectivités de l'Ontario auront une ESO opérationnelle.

Mesure des résultats nº 5 — Nombre d'aînés ayant bénéficié du Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés

En date du 31 août 2022, le nombre de demandes reçues par la programme était de 140 055 et le nombre d'aînés inscrits en date du 31 août 2022 était de 77 044, soit une augmentation de 36,6 % par rapport aux inscriptions en date du 1er octobre 2021. En raison de la pandémie, les services dentaires et les services de construction non essentiels ont été suspendus, ce qui a eu une incidence sur le calendrier de mise en œuvre par étapes. L'objectif est de permettre à 100 000 aînés d'accéder aux services chaque année d'ici au 31 mars 2024, lorsque le programme sera pleinement mis en œuvre.

En plus des 15 IRC dirigés par le gouvernement et définis par le ministère, le ministère de la Santé suit les mesures des résultats et des extrants du programme et les déclare au moyen de rapports trimestriels et d'autres présentations en cours d'exercice pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2022–2023

Dépenses ministérielles réelles provisoires ($) 2022–2023[3]	
Poste	**Montant $**
Approbations — COVID-19	4 328 032 300
Fonctionnement	70 634 060 692
Immobilisations	2 226 279 500

Poste	Montant $
Total	**77 188 372 492**
Effectifs[4] (au 31 mars 2023)	3 085,99

Mis à jour : 15 décembre 2023
Date de publication : 15 décembre 2023

Notes en bas de page

- [1] ^ Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2023.
- [2] ^ Santé Ontario comprend le financement provenant du ministère des Soins de longue durée. Le montant estimatif qui sera versé à Santé Ontario par le ministère des Soins de longue durée est de 5 150 055 500 $ dans le cadre de l'exercice 2023–2024.
- [3] ^ Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2023 pour le secteur de la santé.
- [4] ^ Postes équivalents temps plein dans la fonction publique de l'Ontario.